

01

Population

1488-1300

# Enquête sur les familles et les générations 2013

## Premiers résultats

La série «Statistique de la Suisse»  
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)  
couvre les domaines suivants:

- 0** Bases statistiques et généralités
- 1** Population
- 2** Espace et environnement
- 3** Travail et rémunération
- 4** Economie nationale
- 5** Prix
- 6** Industrie et services
- 7** Agriculture et sylviculture
- 8** Energie
- 9** Construction et logement
- 10** Tourisme
- 11** Mobilité et transports
- 12** Monnaie, banques, assurances
- 13** Protection sociale
- 14** Santé
- 15** Education et science
- 16** Culture, médias, société de l'information, sport
- 17** Politique
- 18** Administration et finances publiques
- 19** Criminalité et droit pénal
- 20** Situation économique et sociale de la population
- 21** Développement durable et disparités régionales et internationales

# Enquête sur les familles et les générations 2013

## Premiers résultats

**Rédaction** Andrea Mosimann, Martin Camenisch

**Editeur** Office fédéral de la statistique (OFS)

**Editeur:** Office fédéral de la statistique (OFS)  
**Complément d'information:** info.dem@bfs.admin.ch  
**Auteurs:** Andrea Mosimann, Martin Camenisch  
**Réalisation:** Andrea Mosimann, Martin Camenisch  
**Diffusion:** Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel  
Tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch  
**Numéro de commande:** 1488-1300  
**Prix:** 10 francs (TVA excl.)  
**Série:** Statistique de la Suisse  
**Domaine:** 1 Population  
**Langue du texte original:** Allemand  
**Traduction:** Services linguistiques de l'OFS  
**Page de couverture:** OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne; photo: © Bundeskanzlei-Béatrice Devènes, Dominic Büttner  
**Graphisme/Layout:** Section DIAM, Prepress/Print  
**Copyright:** OFS, Neuchâtel 2015  
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée  
**ISBN:** 978-3-303-01256-7

# Table des matières

Introduction	5	4 Attitudes concernant la solidarité entre les générations	21
1 Devenir parent	6	5 Grands-parents	24
1.1 Le nombre d'enfants que souhaitent les individus est marqué par le modèle «deux enfants par couple»	6	5.1 Contacts entre les grands-parents et les petits-enfants	24
1.2 Nombre d'enfants	6	5.2 Garde des petits-enfants	25
1.3 Personnes sans enfant	8	5.3 Nombre de grands-parents	26
1.4 Quels changements entraînerait la naissance d'un (autre) enfant?	9	6 Attitudes par rapport à la famille et aux formes de la vie familiale	28
1.5 Quels sont les principaux facteurs qui déterminent la décision d'avoir un (autre) enfant?	10	6.1 Les femmes et les hommes doivent-ils avoir des enfants pour être heureux et s'épanouir dans la vie?	28
2 Partage des soins aux enfants et des tâches domestiques entre femmes et hommes	12	6.2 De quoi a besoin un enfant pour grandir heureux?	29
2.1 Partage des soins aux enfants entre les mères et les pères	12	6.3 Comment les valeurs et les idées ont-elles évolué ces vingt dernières années?	31
2.2 Satisfaction concernant le partage des soins aux enfants	13	7 Attitudes par rapport aux rôles dévolus aux femmes et aux hommes	33
2.3 Partage des tâches domestiques entre les partenaires	14	8 Méthodologie	36
2.4 Satisfaction concernant le partage des tâches domestiques	16	8.1 Enquête	36
3 Accueil extrafamilial des enfants	18	8.2 Echantillon et taux de réponse	36



# Introduction

Cette publication présente les premiers résultats de l'enquête sur les familles et les générations réalisée en 2013 (EFG 2013). Elle se limite volontairement à quelques domaines spécifiques, qui ont été retenus parce que les données les concernant n'existaient pas ou guère jusqu'ici. Il n'est pas possible à ce stade de couvrir tous les aspects ayant trait aux familles et aux générations.

La famille est un élément essentiel de notre société. Premier lieu de socialisation, elle joue un rôle central dans la transmission des valeurs et des comportements aux générations futures. Les prestations qui sont fournies au sein de la famille, telles que la garde des enfants et l'aide et les soins aux personnes âgées, représentent une contribution essentielle pour la société.

Les mutations sociales actuelles et futures modifient cependant la capacité des familles à assumer ce rôle. Compte tenu du vieillissement de la population annoncé pour les décennies à venir, il est indispensable que toutes les personnes en âge de travailler participent autant que possible au monde du travail. La création de conditions propices pour concilier vie familiale et professionnelle de même que pour le travail de care gagneront encore en importance.

Il est dès lors crucial de disposer d'informations statistiques fiables sur la situation actuelle des familles et son évolution, de même que sur les rapports entre générations. Voilà pourquoi l'Office fédéral de la statistique a réalisé en 2013 une première enquête sur les familles et les générations dans le cadre du recensement fédéral de la population. A l'avenir, cette enquête sera réitérée tous les cinq ans.

Le premier chapitre de la présente publication traite du souhait d'enfant et des personnes sans enfant. Le deuxième est consacré au partage des soins aux enfants et des tâches domestiques entre femmes et hommes, tandis que le troisième chapitre se penche sur le recours aux offres, payantes ou non, d'accueil extra-familial pour les enfants. Les chapitres quatre et cinq explorent les relations et la solidarité entre générations, puis le chapitre six expose les attitudes de la population par rapport aux formes de vie familiale et aux conditions propices pour le développement des enfants. Le septième chapitre, enfin, aborde la question des rôles dévolus aux femmes et aux hommes.

# 1 Devenir parent

Au sein de la population suisse âgée de 20 à 80 ans, 59% des hommes et 65% des femmes ont un ou plusieurs enfants biologiques. Le présent chapitre montre notamment le nombre d'enfants que les jeunes femmes et hommes souhaitent avoir, dans quelle mesure les femmes ont réalisé ce souhait en parvenant au terme de l'âge fécond, et les facteurs qui jouent un rôle prépondérant dans la décision d'avoir un (autre) enfant.

## 1.1 Le nombre d'enfants que souhaitent les individus est marqué par le modèle «deux enfants par couple»

Près de deux tiers des femmes et des hommes âgés de 20 à 29 ans (encore) sans enfant (63%) souhaitent avoir deux enfants. La proportion des personnes dont l'idéal est d'avoir trois enfants ou plus atteint 28% et s'avère donc aussi relativement élevée. A l'inverse, les jeunes femmes et hommes sont rares à vouloir une famille à enfant unique (moins de 2%) ou à préférer rester sans enfant (7%). Les écarts entre femmes et hommes quant à la taille de la famille souhaitée sont minimes.

## 1.2 Nombre d'enfants

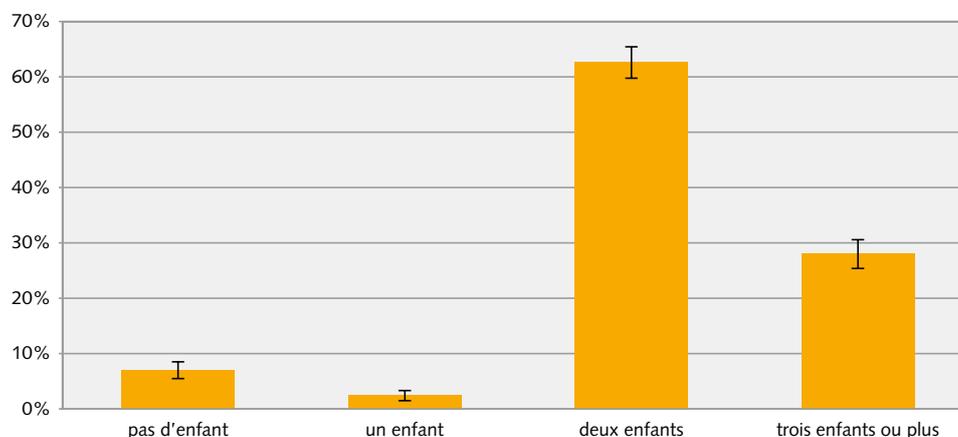
On ne peut connaître le nombre de femmes restées sans enfant ou qui ont mis au monde un, deux ou plusieurs enfants qu'en limitant l'analyse à celles qui ont passé l'âge de procréer (15 à 49 ans). Il n'est certes pas exclu qu'une femme puisse avoir un enfant après 49 ans, mais le nombre des enfants nés de femmes ayant passé cet âge ne revêt pas d'importance significative dans le calcul des proportions.

Bien qu'il ne soit pas possible de comparer directement le groupe des 50 à 59 ans avec celui des 20 à 29 ans, la comparaison entre le nombre d'enfants mis au monde par le groupe plus âgé et le souhait d'enfant des jeunes femmes illustre les écarts qui séparent le souhait d'enfant au début de l'âge fécond et la taille effective de la descendance. Alors que les jeunes femmes sont rares à ne vouloir qu'un enfant ou à rester sans enfant (3 et 6% respectivement), 16% des femmes âgées de 50 à 59 ans n'ont eu qu'un enfant et un cinquième d'entre elles sont sans enfant. Les familles avec deux, respectivement trois enfants ou plus sont au contraire plus rares qu'on ne pourrait le supposer en considérant le souhait d'enfant des jeunes femmes.

### Nombre d'enfants souhaité

Hommes et femmes de 20 à 29 ans sans enfant biologique ou adoptif

G 1



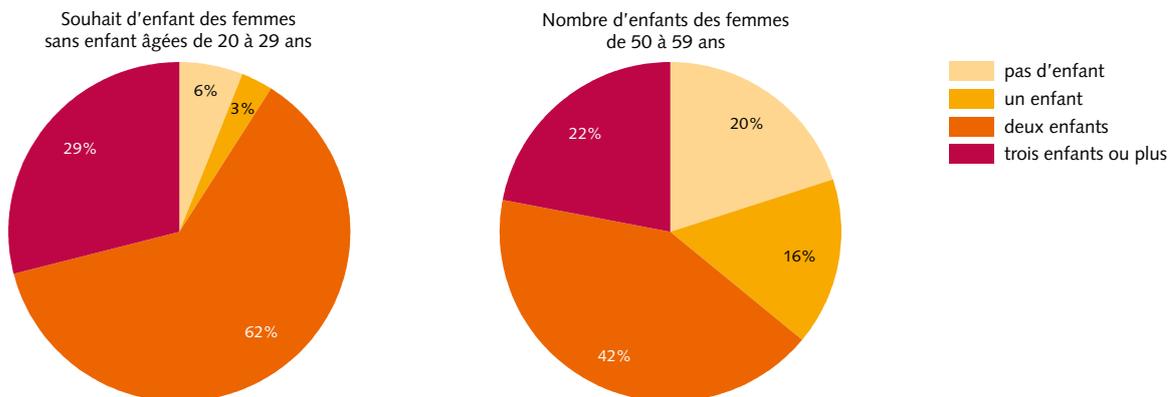
I intervalle de confiance (95%)

Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

## Souhait d'enfant des femmes sans enfant âgées de 20 à 29 ans et nombre d'enfants des femmes de 50 à 59 ans

G 2



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

Relevons que trois femmes sur dix qui possèdent un diplôme du degré tertiaire restent sans enfant, alors que la proportion tombe à 17% parmi les femmes ayant achevé une formation du degré secondaire II et même à 13% chez celles n'ayant pas suivi de formation au-delà de l'école obligatoire. Par ailleurs, les femmes sans formation postobligatoire ou au bénéfice d'une formation du secondaire II sont plus nombreuses à avoir deux enfants (46 et 42% respectivement), ou trois enfants ou plus (25 et 24%), que les diplômées du tertiaire (dont 37% ont deux enfants et 19% trois enfants ou plus). Chez les hommes, aucune corrélation n'existe entre le niveau de formation et le nombre d'enfants.

Les femmes âgées de 50 à 59 ans titulaires d'un diplôme du tertiaire sont donc nettement plus souvent sans enfant ou sont plus rares à avoir deux enfants ou plus. Lorsque l'on compare ces chiffres avec les réponses fournies par les femmes de 25 à 29 ans quant à leur souhait d'enfant, il est surprenant de constater que les diplômées du tertiaire ne se distinguent pas de celles dont le niveau de formation est moins élevé pour ce qui est du désir d'avoir des enfants. Ces résultats révèlent que les circonstances de la vie empêchent plus souvent les femmes diplômées du tertiaire de fonder une famille de la taille souhaitée.

### Intervalle de confiance

L'EFG étant une enquête par échantillonnage, qui ne porte de plus que sur une partie de la population résidente permanente âgée de 15 à 79 ans (au jour de référence, le premier janvier 2013), les résultats sont affectés d'une incertitude. Cette incertitude dépend de la taille de l'échantillon, du taux de sondage et de réponse, ainsi que de la dispersion de la variable d'intérêt dans la population. Il est possible de quantifier l'incertitude en calculant un intervalle de confiance qui sera d'autant plus grand que l'imprécision des résultats est grande elle aussi. Pour des raisons de lisibilité, l'intervalle de confiance n'est pas spécifié dans le texte. Les diagrammes à barres représentent les intervalles de confiance à 95%.

### Niveau de formation

#### Ecole obligatoire

Ecole obligatoire, offre transitoire (10<sup>e</sup> année)

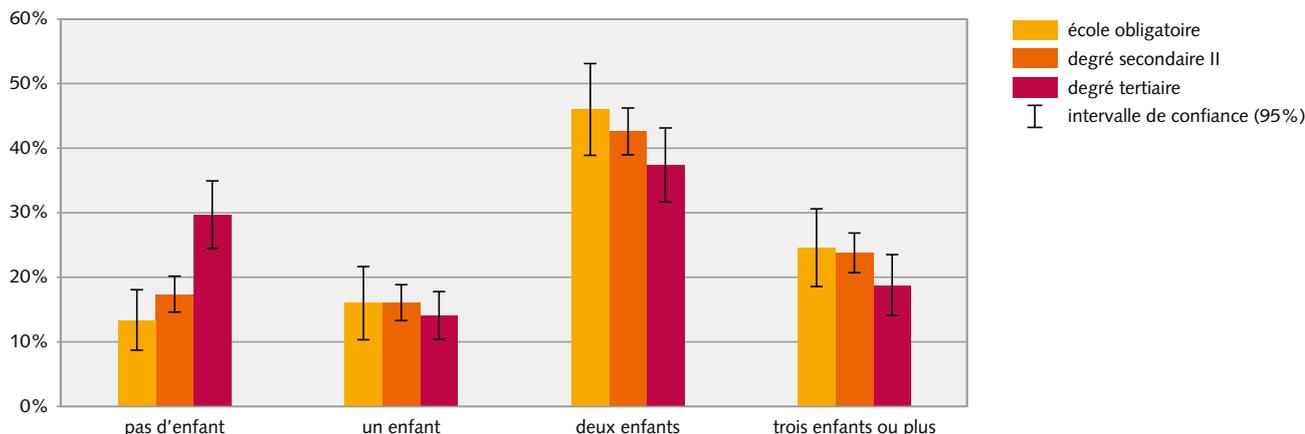
#### Degré secondaire II

Maturité gymnasiale, maturité spéciale, école de culture générale, formation professionnelle initial (apprentissage), maturité professionnelle

#### Degré tertiaire

Haute école universitaire, Haute école pédagogique, Haute école spécialisée, formation professionnelle supérieure

**Nombre d'enfants des femmes de 50 à 59 ans selon le niveau de formation G 3**



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

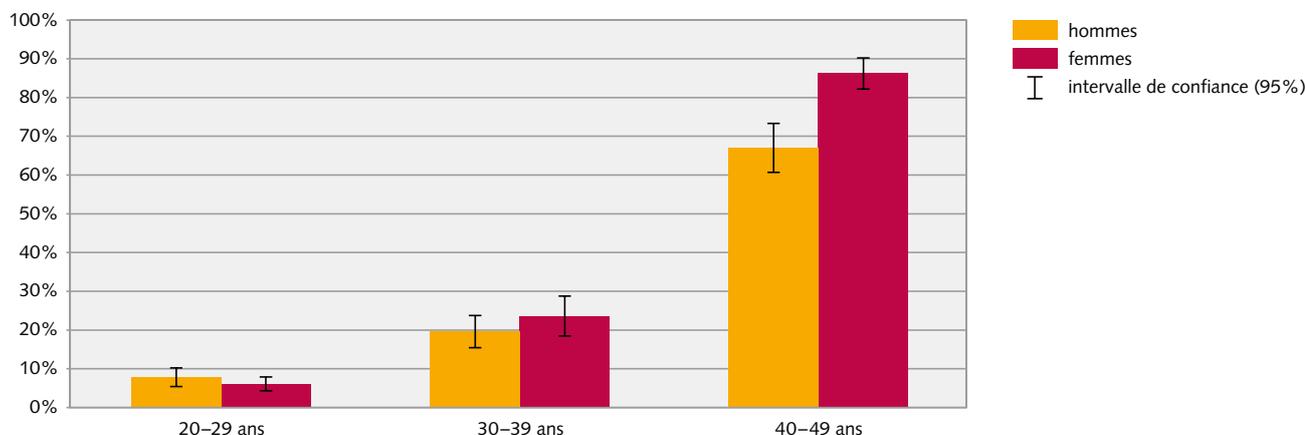
**1.3 Personnes sans enfant**

L'absence d'enfant est un phénomène relativement répandu en Suisse: 19% des femmes et 21% des hommes âgés de 50 à 80 ans n'ont aucun enfant biologique ou adoptif. Les causes en sont multiples. Outre les femmes et les hommes qui ne souhaitent tout simplement pas avoir d'enfant, il y a ceux qui en sont privés par des éléments extérieurs: absence de partenaire approprié, difficultés à concilier vie familiale et carrière professionnelle, maladie ou infertilité.

La part des hommes et des femmes qui ne souhaitent pas d'enfant est inférieure à 10% au sein du groupe des 20 à 29 ans (8% des hommes et 6% des femmes). Parmi

les 30 à 39 ans, une grande majorité souhaite avoir des enfants; seuls 20% des hommes et 24% des femmes désirent rester sans enfant. La situation est tout autre dans le groupe des 40 à 49 ans: près de neuf femmes sur dix (86%) ne veulent pas d'enfant et c'est le cas de deux tiers environ (67%) des hommes. Les parts des personnes souhaitant rester sans enfant sont donc nettement plus élevées au sein du groupe le plus âgé. C'est preuve qu'en avançant en âge les personnes sans enfant s'habituent à l'idée de vivre sans descendant et adaptent leurs désirs et leurs projets de vie en conséquence.

**Part des personnes sans enfant qui ne souhaitent pas d'enfant, selon le sexe et le groupe d'âge G 4**



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

Alors qu'il n'existe guère d'écart entre les sexes au sein des groupes plus jeunes, les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes à souhaiter rester sans enfant parmi les personnes âgées de 40 à 49 ans. La différence s'explique par le fait que les hommes peuvent, avec une partenaire plus jeune, devenir pères même à un âge avancé, alors que la période pendant laquelle les femmes peuvent procréer prend en général fin lorsqu'elles arrivent à la cinquantaine.

### 1.4 Quels changements entraînerait la naissance d'un (autre) enfant?

De nos jours, la naissance d'un enfant est rarement le fruit du hasard, mais bien plutôt le résultat d'une décision mûrement réfléchie, qui modifie sensiblement la vie des futurs parents. La décision des couples d'avoir ou non un (autre) enfant et à quel moment, est influencée par les attentes positives et négatives qu'ils associent à sa venue.

Un peu plus de la moitié des hommes (56%) et un peu moins de la moitié des femmes (49%) âgés de 20 à 39 ans pensent qu'un (autre) enfant augmenterait la

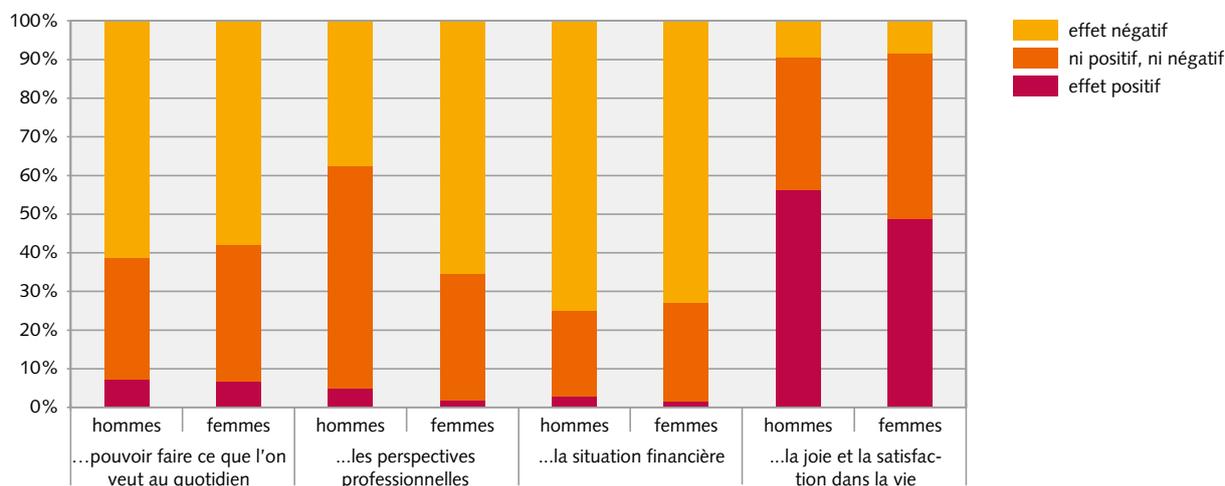
joie et la satisfaction que leur procure la vie. Ils associent cependant cette venue à des restrictions de leur liberté personnelle et à des entraves d'ordre financier et professionnel. Une nette majorité des hommes et des femmes craignent qu'un (autre) enfant réduise leurs possibilités de faire ce qu'ils veulent au quotidien (61% des hommes et 58% des femmes) ou qu'il ait des répercussions négatives sur leur situation financière (75% des hommes et 73% des femmes).

Deux tiers des femmes (65%) pensent qu'un (autre) enfant détériorerait leurs perspectives professionnelles. Chez les hommes, la proportion est certes nettement plus faible (37%), mais néanmoins considérable. Seuls 5% des hommes estiment qu'un (autre) enfant améliorerait leurs chances professionnelles. Dans ce domaine, les craintes des hommes ne correspondent pas nécessairement à la réalité, puisque des travaux de recherche ont montré que la paternité a plutôt des effets positifs sur les chances de carrière<sup>1</sup>.

Parmi les femmes, la proportion de celles qui craignent qu'un (autre) enfant ait des effets négatifs sur leurs perspectives professionnelles augmente avec le niveau de formation: les femmes diplômées du degré secondaire II (62%) et les femmes diplômées du degré tertiaire (67%)

#### Quel effet aurait la naissance d'un (autre) enfant pour... Hommes et femmes de 20 à 39 ans

G 5



Source: OFS – EFG 2013

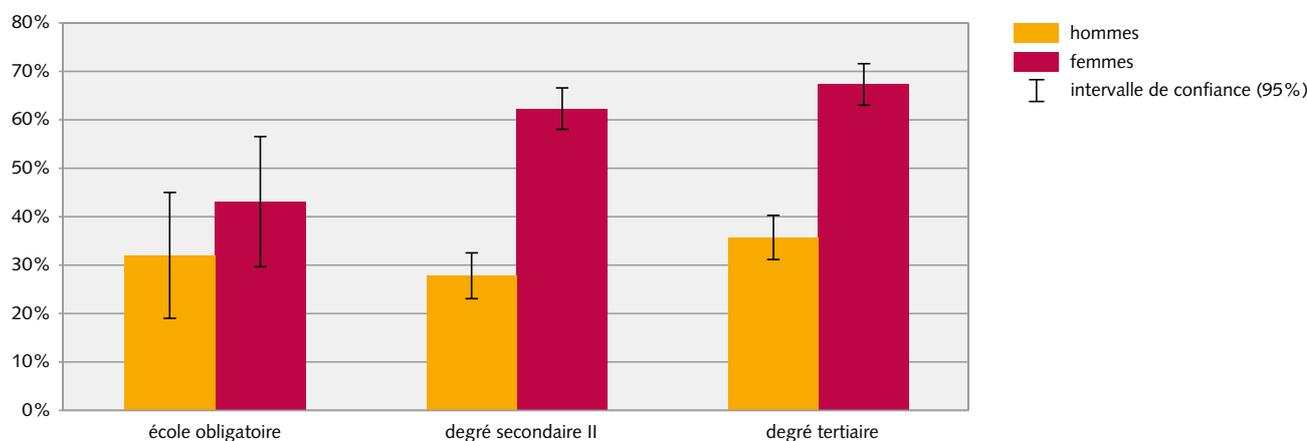
© OFS, Neuchâtel 2015

<sup>1</sup> Cf. p. ex. Schubert, Frank et Engelage, Sonja: «Sind Kinder ein Karrierehindernis für Hochgebildete? Karriere und Familie bei Promovierten in der Schweiz», Zeitschrift für Soziologie, vol. 39, n° 5, octobre, 2010, p. 382–401.

## Part des personnes selon lesquelles un (autre) enfant aurait des effets négatifs sur leurs perspectives professionnelles, selon le sexe et le niveau de formation

Hommes et femmes de 25 à 39 ans

G 6



sont nettement plus nombreuses à penser qu'un (autre) enfant aurait des conséquences négatives sur leur carrière professionnelle, que les femmes sans formation postobligatoire (43%). Parmi les hommes, quel que soit leur niveau de formation, environ 30%<sup>2</sup> craignent qu'un (autre) enfant ait un effet négatif sur leurs perspectives professionnelles.

### 1.5 Quels sont les principaux facteurs qui déterminent la décision d'avoir un (autre) enfant ?

Tant pour les hommes (71%) que pour les femmes (70%), la qualité de la relation avec le ou la partenaire revêt une grande importance dans la décision d'avoir un (autre) enfant. Les autres aspects les plus souvent cités comprennent l'état de santé de la personne interrogée (56% des hommes et 61% des femmes), l'état de santé du ou de la partenaire (62% des hommes et 58% des femmes) ainsi que la situation financière (66% des hommes et 61% des femmes). Le partage des tâches domestiques et des soins aux enfants au sein du couple ne détermine cependant la décision d'avoir un (autre) enfant que pour 17% des hommes et 21% des femmes (tâches domestiques) et pour 25% des hommes et 34%

des femmes (soins aux enfants). Les possibilités d'accueil pour les enfants entrent plus souvent en ligne de compte: 44% des hommes et 48% des femmes affirment que ces possibilités influencent leur décision d'avoir un (autre) enfant.

L'importance attribuée à chacun des différents facteurs dépend beaucoup du niveau de formation: plus de quatre cinquièmes de toutes les personnes diplômées du degré tertiaire déclarent que la qualité de la relation avec leur partenaire influe sur leur décision d'avoir un (autre) enfant (87% des hommes et 80% des femmes). Parmi les personnes diplômées du degré secondaire II, cette proportion n'est que de 63% chez les hommes et de 60% chez les femmes. Pour les personnes sans formation postobligatoire, la relation avec le partenaire revêt encore moins d'importance: seuls 45% des hommes et même seulement 20% des femmes en font dépendre leur décision d'avoir un (autre) enfant.

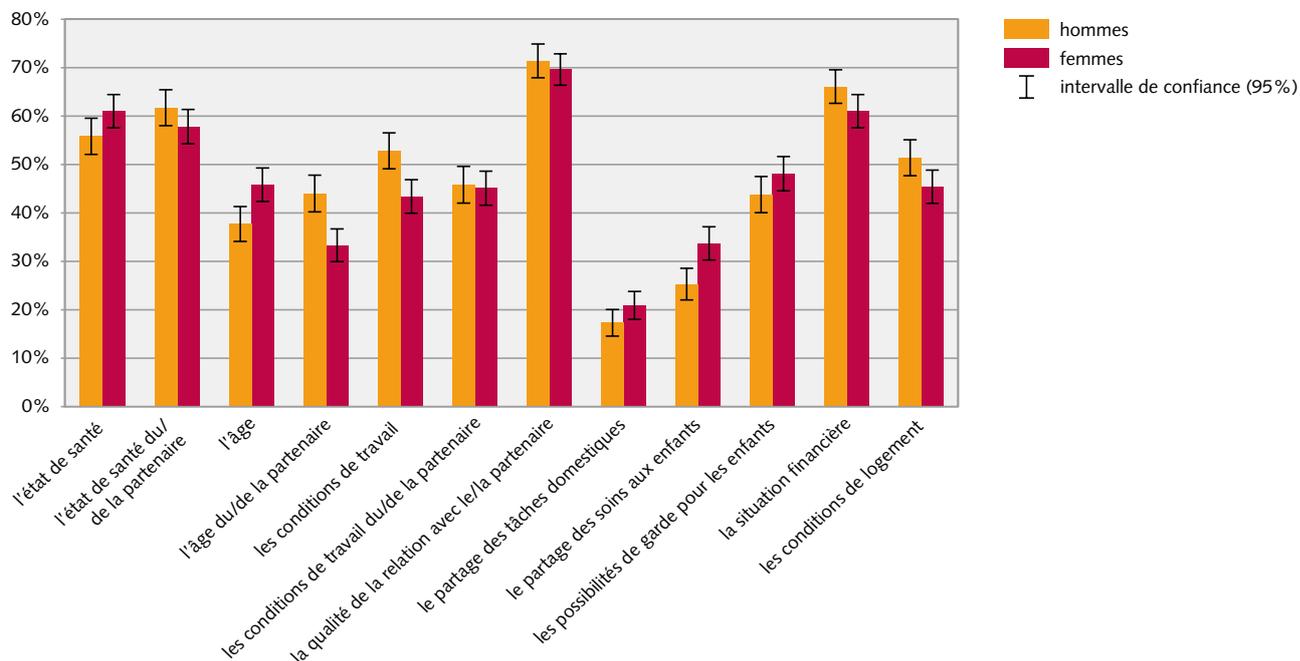
Le partage des soins aux enfants et l'existence de possibilités de garde pour les enfants sont particulièrement importants aux yeux des femmes diplômées du tertiaire: 42% d'entre elles affirment que la décision pour un (autre) enfant dépend du partage des soins aux enfants entre elles et leur partenaire. Pour une majorité de ces femmes (57%), les possibilités de garde pour les enfants constituent même un des facteurs décisifs.

<sup>2</sup> La proportion est un peu plus faible que dans le graphique 5. La différence est due au fait que le graphique 6 ne tient compte que des personnes de plus de 25 ans, tandis que le graphique 5 fixe la limite d'âge inférieure à 20 ans. Distinguer les individus selon le plus haut niveau de formation atteint n'a pas de sens pour les personnes de moins de 25 ans, car celles-ci n'ont souvent pas encore achevé leur (première) formation.

**Part de personnes indiquant que le facteur en question joue un rôle dans leur décision d'avoir un (autre) enfant, selon le sexe**

Hommes et femmes de 20 à 39 ans, qui souhaiteraient un (autre) enfant

G 7



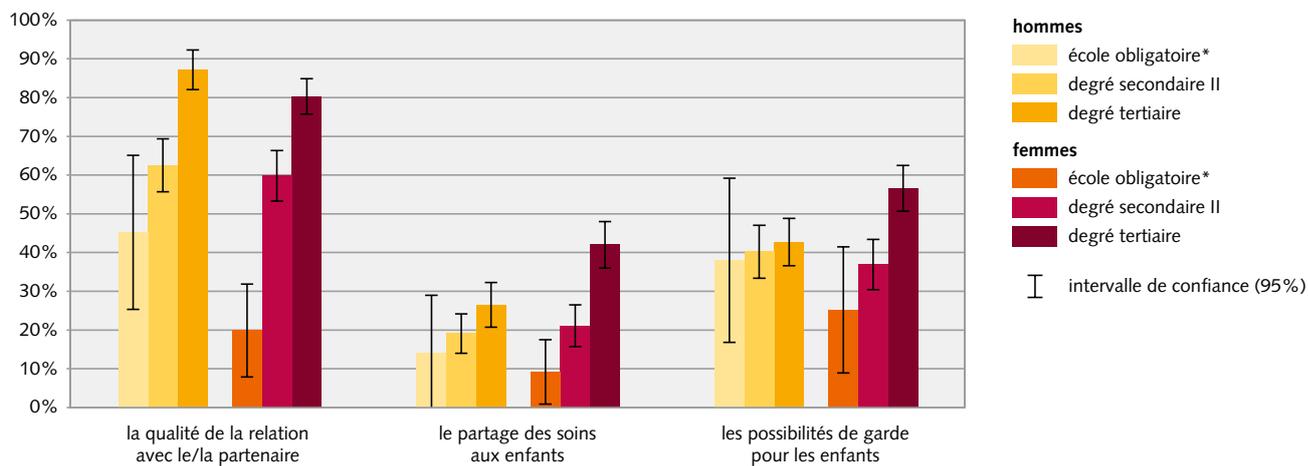
Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

**Part de personnes indiquant que le facteur en question joue un rôle dans leur décision d'avoir un (autre) enfant, selon le sexe et le niveau de formation**

Hommes et femmes de 25 à 39 ans, qui souhaiteraient un (autre) enfant

G 8



\* Le résultat est basé sur moins de 50 observations.

Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

## 2 Partage des soins aux enfants et des tâches domestiques entre femmes et hommes

### 2.1 Partage des soins aux enfants entre les mères et les pères

Dans la plupart des ménages de couples avec enfant(s)<sup>3</sup>, les soins aux enfants sont principalement assurés par la mère. Dans quatre cinquièmes de ces ménages, c'est la plupart du temps la mère qui reste à la maison lorsque les enfants sont malades et la tâche d'habiller les enfants lui incombe en priorité dans plus de deux tiers (71%) des cas.

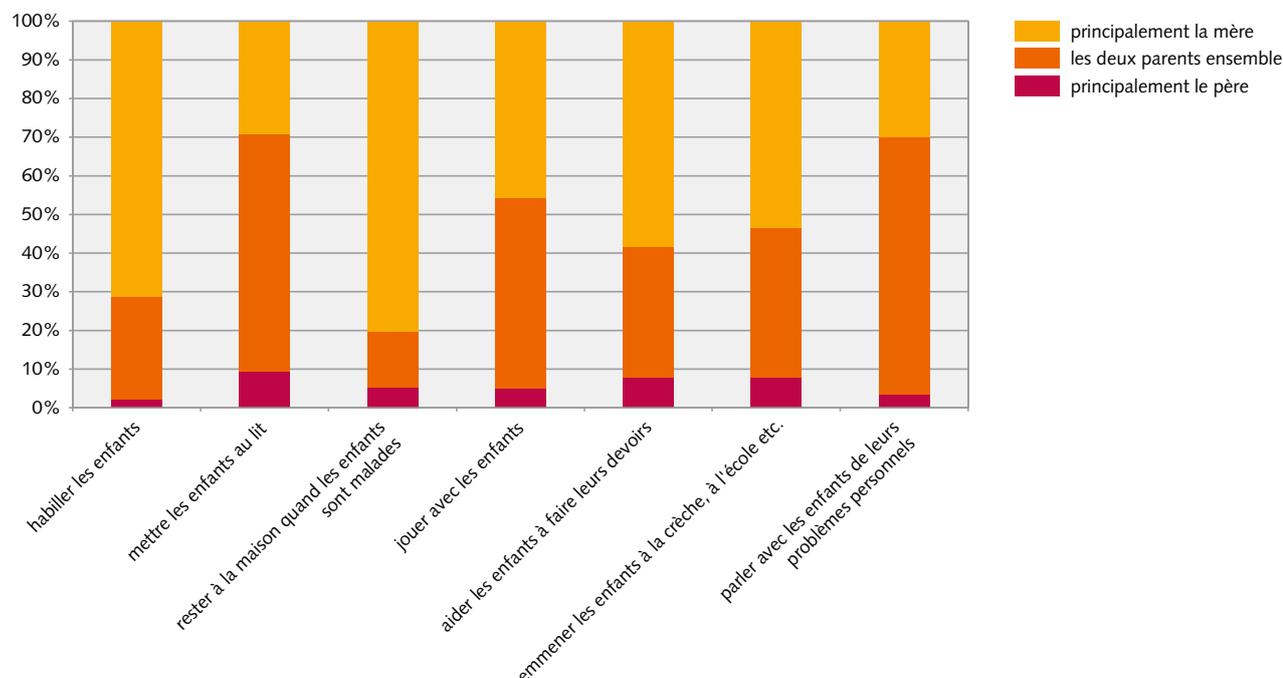
Les tâches consistant à «mettre les enfants au lit ou contrôler qu'ils aillent au lit» et à «parler avec les enfants de leurs problèmes personnels» sont partagées plus souvent: dans 61% et, respectivement, 66% des ménages, les parents s'en chargent ensemble.

Pour toutes les activités, la proportion des couples avec enfant(s) où le père assume l'essentiel des soins aux enfants est inférieure à 10%. Avec 9%, cette proportion est la plus élevée pour ce qui est de mettre les enfants au lit.

L'âge du plus jeune n'influe guère sur le partage des soins aux enfants dans les ménages de couples avec enfants. Lorsque le cadet a moins de 6 ans, les soins aux enfants tendent à incomber davantage encore à la mère que lorsqu'il a entre 6 et 12 ans.

#### Partage des soins aux enfants dans les ménages de couples avec enfant(s) de 0 à 12 ans

G 9



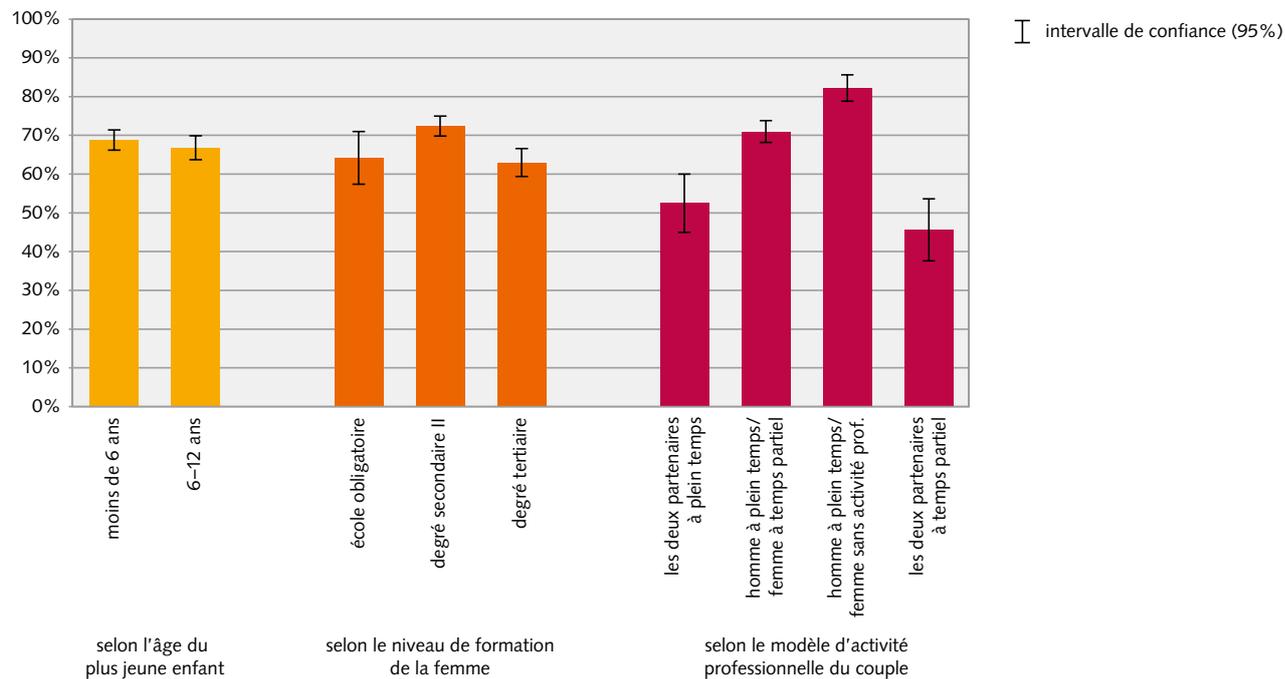
Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

<sup>3</sup> La présente publication ne considère que les couples hétérosexuels.

### Part des ménages de couples avec enfant(s) de 0 à 12 ans, dans lesquels les soins aux enfants sont principalement assurés par la mère\*

G 10



\* Pour déterminer les cas où les soins aux enfants sont principalement assurés par la mère, les sept activités représentées dans le graphique 9 ont été regroupées. Les soins aux enfants sont principalement assurés par la mère lorsque c'est elle qui est par exemple la première responsable de trois ou quatre tâches et que les parents s'occupent ensemble des autres domaines ou qu'une tâche est avant tout assurée par le père et que la mère est alors principalement responsable de quatre autres domaines. Pour évaluer l'influence du modèle d'activité professionnelle, sont pris en compte seuls les couples qui correspondent à l'un des modèles. Les couples ayant opté pour un autre modèle ne sont pas pris en considération.

Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

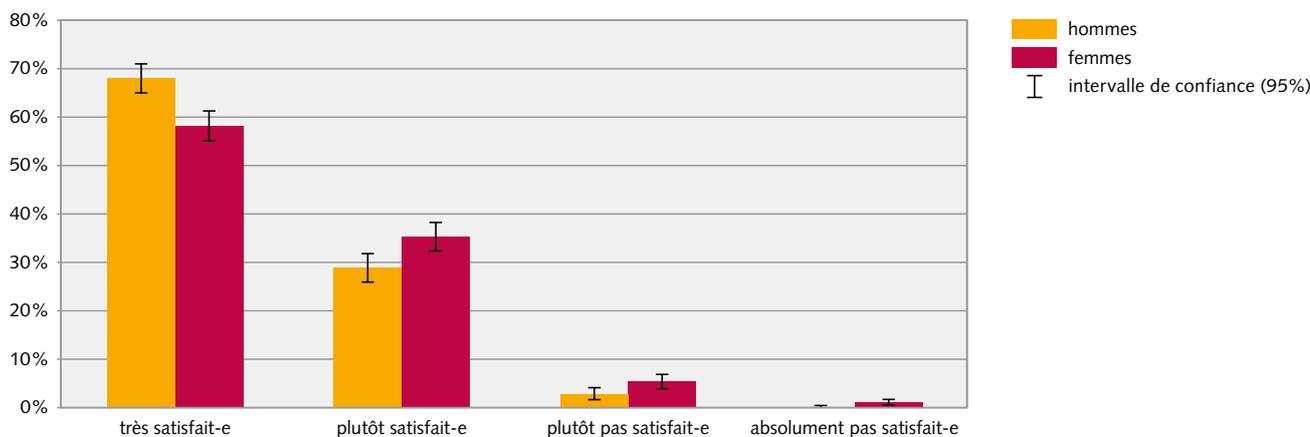
Dans les ménages où la femme a achevé une formation au degré secondaire II, les soins aux enfants sont assurés surtout par la mère (72% des ménages) un peu plus souvent que dans les ménages où la femme ne possède pas de formation postobligatoire ou, est titulaire d'un diplôme du degré tertiaire (respectivement 64 et 63% des ménages).

Le partage des soins aux enfants dépend également du modèle d'activité professionnelle choisi par le couple. Lorsque l'homme exerce une activité lucrative à plein temps et que la femme n'en exerce pas, cette dernière assume l'essentiel des soins aux enfants dans plus de quatre cinquièmes des ménages (82%). Lorsque l'homme travaille à plein temps et la femme à temps partiel, les soins aux enfants incombent encore surtout à la mère dans 71% des ménages. Si les deux partenaires travaillent à plein temps ou tous deux à temps partiel, le partage est au contraire plus égalitaire et les soins aux enfants ne reviennent principalement à la mère que dans la moitié des ménages environ (52% lorsque les deux partenaires travaillent à plein temps; 46% lorsque tous deux travaillent à temps partiel).

## 2.2 Satisfaction concernant le partage des soins aux enfants

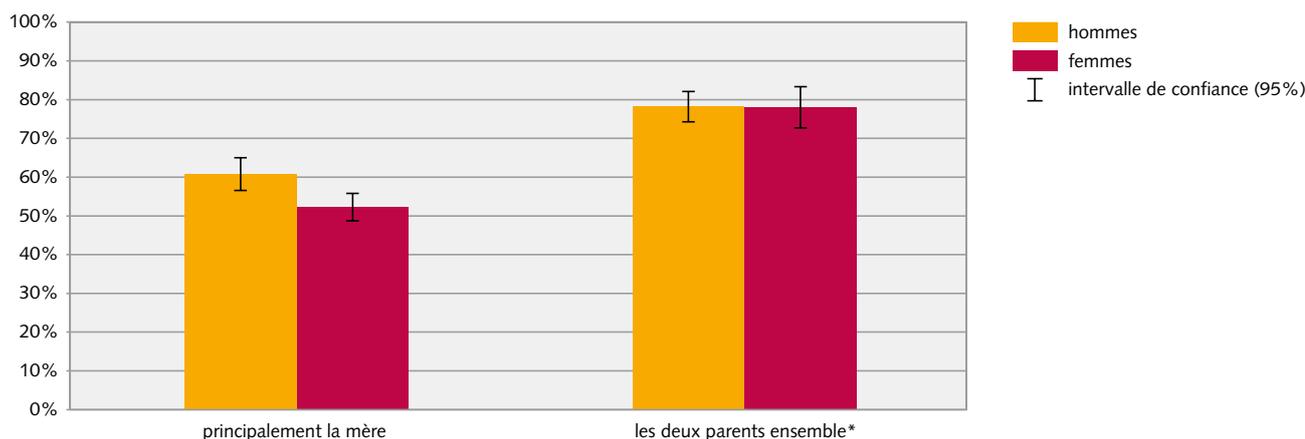
Les mères et les pères sont très satisfaits du partage actuel des soins aux enfants. Plus de deux tiers des hommes (68%) se disent très satisfaits et près de 30% (29%) plutôt satisfaits. Chez les femmes, la part des «très satisfaites» est légèrement plus faible (58%), mais les proportions de celles qui sont plutôt satisfaites (35%) et plutôt pas satisfaites (5%) sont quelque peu plus élevées que chez les hommes. Il n'existe guère de mères et de pères (moins de 1%) à se dire absolument pas satisfaits du partage des soins aux enfants.

Dans les ménages de couples où les soins aux enfants sont répartis de manière plus égalitaire, la satisfaction concernant le partage de ces tâches est plus grande: presque quatre cinquièmes des mères et des pères (78%) se disent alors très satisfaits. Lorsque les soins aux enfants incombent principalement à la mère, la proportion des femmes et des hommes qui sont très satisfaits est plus faible: seules un peu plus de la moitié des femmes (52%) se disent encore très satisfaites.

**Satisfaction par rapport au partage des soins aux enfants, selon le sexe**Hommes et femmes dans des ménages de couples avec enfant(s) de 0 à 12 ans **G 11**

Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

**Part des personnes très satisfaites du partage des soins aux enfants, selon le sexe et le partage des soins aux enfants**Hommes et femmes dans des ménages de couples avec enfant(s) de 0 à 12 ans **G 12**

\* Cette catégorie contient aussi les cas dans lesquels les soins aux enfants sont principalement assurés par le père.

Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

**2.3 Partage des tâches domestiques entre les partenaires**

Les tâches domestiques restent un domaine féminin: dans près de deux tiers des cas (65%), elles sont principalement assumées par la femme. L'homme n'en est le premier responsable que dans seulement 5% des ménages. Dans trois ménages sur dix (29%), les deux partenaires s'occupent ensemble du travail domestique.

Dans les ménages où la femme est titulaire d'un diplôme du degré tertiaire, les tâches domestiques sont réparties de manière plus égalitaire au sein du couple:

elles sont plus souvent assurées en commun et incombent principalement à la femme dans un peu plus de la moitié seulement de ces ménages (53%).

Comme pour les soins aux enfants, le partage des tâches domestiques dépend également du modèle d'activité professionnelle. Lorsque l'homme travaille à plein temps et que la femme n'exerce pas d'activité lucrative ou une activité à temps partiel, les tâches domestiques sont principalement accomplies par la femme dans la grande majorité des ménages (83 et 76% respectivement). Lorsque les deux partenaires travaillent à temps partiel, les femmes restent les premières responsables des

tâches domestiques dans plus de la moitié de ménages (54%). Cette proportion diminue encore, pour se situer à 43%, lorsque les partenaires travaillent tous deux à plein temps. Dans les deux cas, la part des ménages où les partenaires se répartissent les tâches domestiques à peu près à parts égales augmente, tandis que celle des ménages où les tâches domestiques incombent

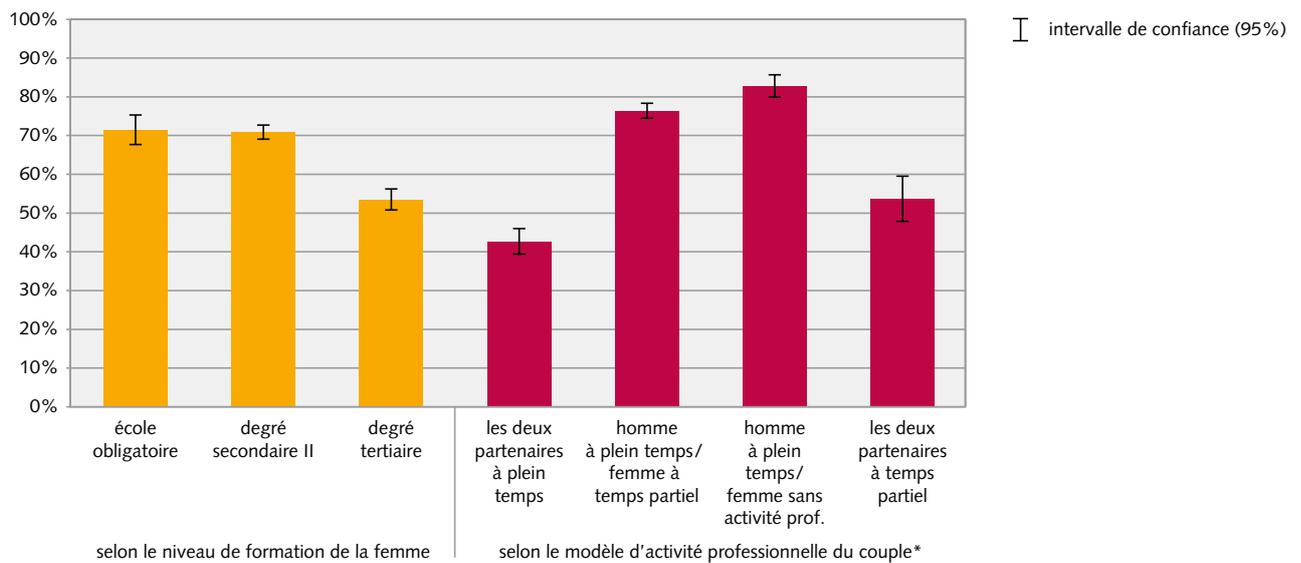
principalement à l'homme reste faible (6% lorsque les deux partenaires travaillent à temps partiel, 8% lorsque les deux partenaires travaillent à plein temps).

C'est surtout au sein des groupes d'âge plus jeunes, dans lesquels la femme a entre 20 et 29 ou 30 et 44 ans, que le partage des tâches domestiques dépend pour beaucoup de la présence d'enfant(s) dans le ménage.

### Part des ménages de couples dans lesquels les tâches domestiques sont principalement assumées par la femme

Couples dont les deux partenaires ont entre 20 et 64 ans

G 13



\* Pour ce qui est du modèle d'activité professionnelle, sont pris en compte seuls les couples qui correspondent à l'un des modèles. Les couples ayant opté pour un autre modèle ne sont pas pris en considération.

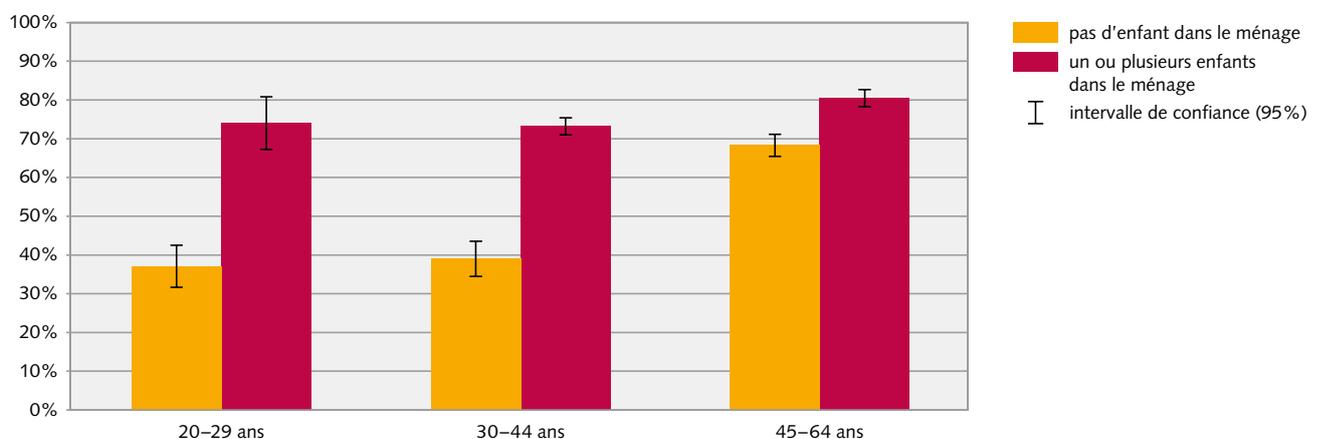
Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

### Part des ménages de couples dans lesquels les tâches domestiques sont principalement assumées par la femme selon la présence ou l'absence d'enfants

Couples dont les deux partenaires ont entre 20 et 64 ans

G 14



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

Alors que ces tâches incombent principalement aux femmes dans environ trois quarts des ménages avec enfant(s) (74 et 73% respectivement), la proportion est inférieure à 40% dans les ménages sans enfant (37% dans le groupe des 20 à 29 ans et 39% dans le groupe des 30 à 44 ans). Dans le groupe des 45 à 64 ans, une différence existe également entre les ménages avec ou sans enfant, mais elle est moindre. Les tâches domestiques incombent essentiellement aux femmes dans quatre cinquièmes (81%) des ménages avec enfant(s) et dans deux tiers (68%) des ménages sans enfant. Si la différence qui sépare les ménages sans et avec enfant(s) est plus petite dans ce groupe d'âge, c'est entre autres parce qu'il s'agit en partie de couples dont les enfants ont déjà quitté le foyer familial et qui ont maintenu la répartition des tâches qui prévalait avant leur départ.

Cela se confirme si l'on distingue les couples sans enfant des couples avec enfants biologiques ou adoptifs qui n'habitent plus à la maison: dans 60% des couples sans enfant, les tâches domestiques sont principalement accomplies par les femmes, alors que la proportion est de 73% parmi les couples avec enfant(s) vivant à l'extérieur du ménage.

La différence s'explique également par le fait que les couples dans lesquels la femme a entre 45 et 64 ans appartiennent à une génération où le partage traditionnel des rôles – la femme s'occupant du ménage et des enfants et l'homme travaillant à l'extérieur – est encore très répandu. Dans le groupe d'âge le plus jeune, la femme assume la majeure partie du travail domestique dans seulement 36% des couples, alors que cette proportion atteint 60% dans le groupe le plus âgé.

## 2.4 Satisfaction concernant le partage des tâches domestiques

La majorité des hommes et des femmes sont satisfaits du partage des tâches domestiques avec leur partenaire, les hommes étant toutefois plus souvent très satisfaits que les femmes (74% contre 51%). Les femmes sont un peu plus nombreuses à se déclarer plutôt satisfaites (40%) ou plutôt pas satisfaites (8%) du partage. Tant les hommes que les femmes sont toutefois très rares à se dire absolument pas satisfaits du partage (moins de 2%).

Les hommes et les femmes vivant dans un ménage sans enfant sont davantage satisfaits du partage des tâches domestiques: 81% des hommes dans ce type de ménage sont très satisfaits de ce partage, alors que la proportion reste inférieure à 70% parmi ceux qui vivent dans un ménage avec enfant(s) (69%). Chez les femmes, l'écart est encore plus grand: si environ 60% de celles vivant dans un ménage sans enfant se disent très satisfaites du partage des tâches (61%), la proportion dépasse à peine 40% chez celles qui vivent dans un ménage avec enfant(s) (42%).

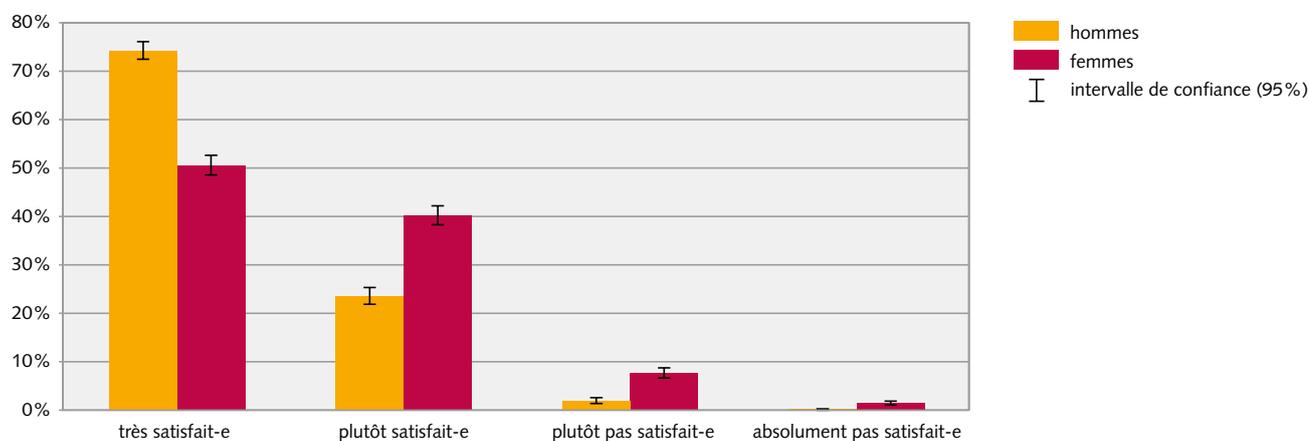
La satisfaction plus faible constatée dans les ménages avec enfant(s) pourrait s'expliquer par le fait que la charge des tâches domestiques y est plus grande, réalité qui tend à engendrer de plus grands désaccords et davantage d'insatisfaction.

La satisfaction concernant le partage des tâches domestiques dépend également de la manière dont ces tâches sont réparties au sein du couple. La part des hommes très satisfaits du partage est grande dans les ménages où ces tâches sont essentiellement assurées par la femme (74%) ou généralement exécutées par les

### Satisfaction par rapport au partage des tâches domestiques, selon le sexe

Couples dont les deux partenaires ont entre 20 et 64 ans

G 15



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

deux partenaires ensemble (77%). La part des «très satisfaits» est nettement plus faible et légèrement inférieure à 60% lorsque les tâches domestiques incombent principalement à l'homme (59%).

La part des femmes très satisfaites du partage des tâches domestiques est la plus élevée (83%) lorsque ces tâches sont surtout assurées par l'homme. Cette part demeure également élevée (76%) dans les cas où les deux partenaires s'occupent ensemble du ménage.

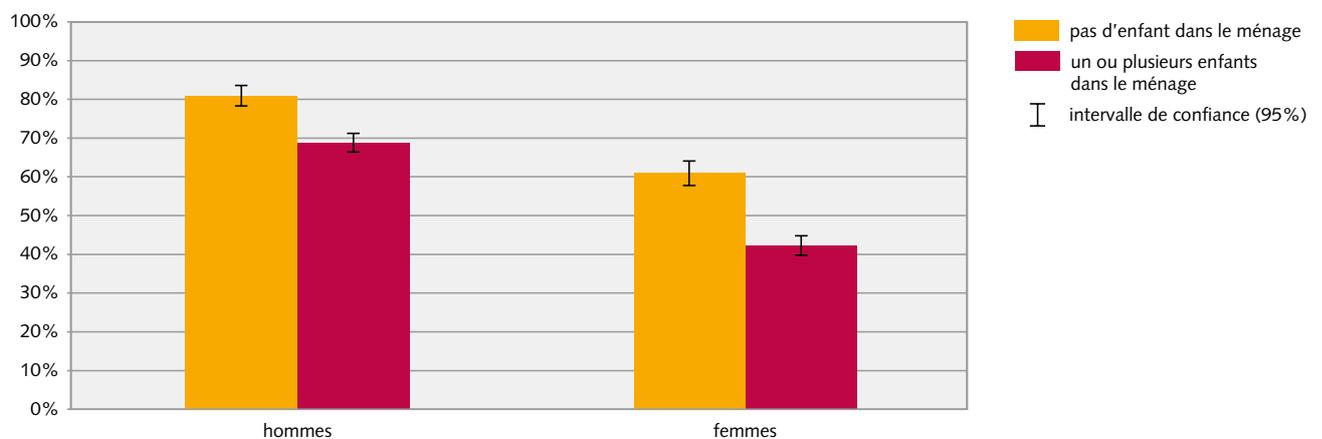
Lorsque les tâches domestiques incombent principalement aux femmes, seules 40% se disent très satisfaites du partage de ces tâches.

Tant chez les hommes que chez les femmes, la satisfaction est plus élevée lorsque les tâches domestiques sont assurées par la ou le partenaire ou du moins lorsque celle-ci ou celui-ci assume une part équivalente de ces tâches.

### Part des personnes très satisfaites du partage des tâches domestiques, selon le sexe et la présence d'enfant(s) dans le ménage

Couples dont les deux partenaires ont entre 20 et 64 ans

G 16



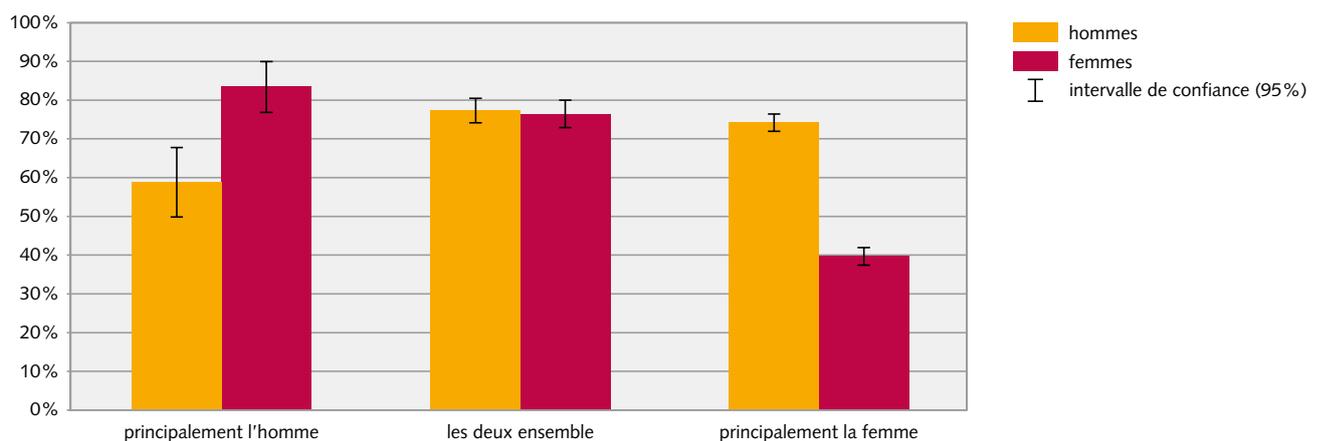
Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

### Part des personnes très satisfaites du partage des tâches domestiques, selon le sexe et le partage des tâches domestiques

Couples dont les deux partenaires ont entre 20 et 64 ans

G 17



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

## 3 Accueil extrafamilial des enfants

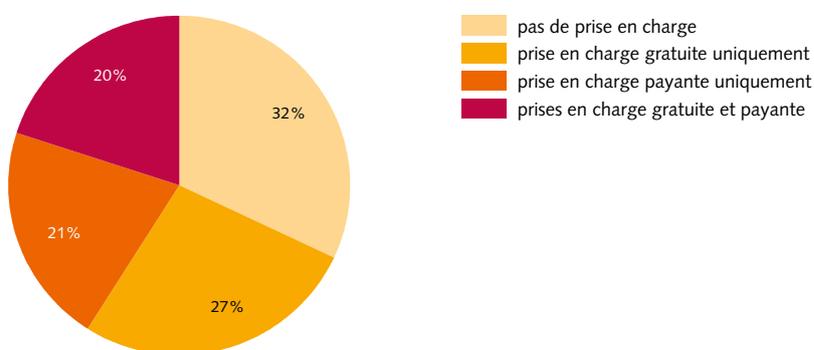
Les changements sociaux, en particulier la hausse du taux d'activité des mères, obligent de plus en plus les ménages à recourir à l'accueil extrafamilial pour les enfants. Une partie des parents recourent alors à une prise en charge informelle et gratuite assurée par des proches (en particulier les grands-parents ou des connaissances), tandis que d'autres ménages confient leurs enfants à des structures payantes, telles les crèches, les garderies, les écoles à horaire continu ou les familles de jour. Divers facteurs déterminent le choix entre prise en charge institutionnelle et informelle, voire la décision du ménage de renoncer à toute prise en charge extrafamiliale des enfants. Ces facteurs comprennent par exemple la situation professionnelle des parents, les conditions économiques, l'offre d'accueil extrafamilial institutionnel dans la région de domicile et la possibilité de mobiliser le réseau social.

Au total, environ sept ménages sur dix ayant des enfants âgés de 0 à 12 ans recourent à un accueil extrafamilial des enfants (68%). La majorité des parents optent pour une prise en charge gratuite: 27% utilisent uniquement une solution gratuite, tandis que 20% recourent en parallèle à une prise en charge payante. Un cinquième environ des ménages (21%) ne recourent qu'à des structures d'accueil payantes.

On observe un lien entre la forme de prise en charge extrafamiliale des enfants et le modèle d'activité professionnelle: plus de la moitié des ménages (52%) dans lesquels la mère n'exerce pas d'activité lucrative ne recourent pas à une prise en charge régulière. Cette proportion avoisine un quart parmi les ménages où les deux parents travaillent à plein temps (26%) ainsi que parmi ceux où le père travaille à plein temps et la femme à temps partiel. Elle descend même à un cinquième environ (18%) chez les ménages où les deux parents travaillent à temps partiel. Lorsque la femme ne travaille pas, les ménages recourent très rarement à une prise en charge payante des enfants: seul un peu plus d'un dixième (13%) de ces ménages font exclusivement appel aux services d'une structure d'accueil payante et un autre dixième (9%) d'entre eux utilisent une prise en charge aussi bien payante que gratuite. Les ménages dans lesquels les deux parents travaillent à plein temps tendent à être plus nombreux (30%) que les autres ménages à compter exclusivement sur une structure payante pour la prise en charge de leurs enfants. Les familles dans lesquelles la mère ou les deux parents travaillent à temps partiel sont au contraire un peu plus nombreuses à recourir exclusivement à une prise

### Part des ménages avec enfant(s) de 0 à 12 ans ayant recours ou non à un accueil extrafamilial pour les enfants

G 18

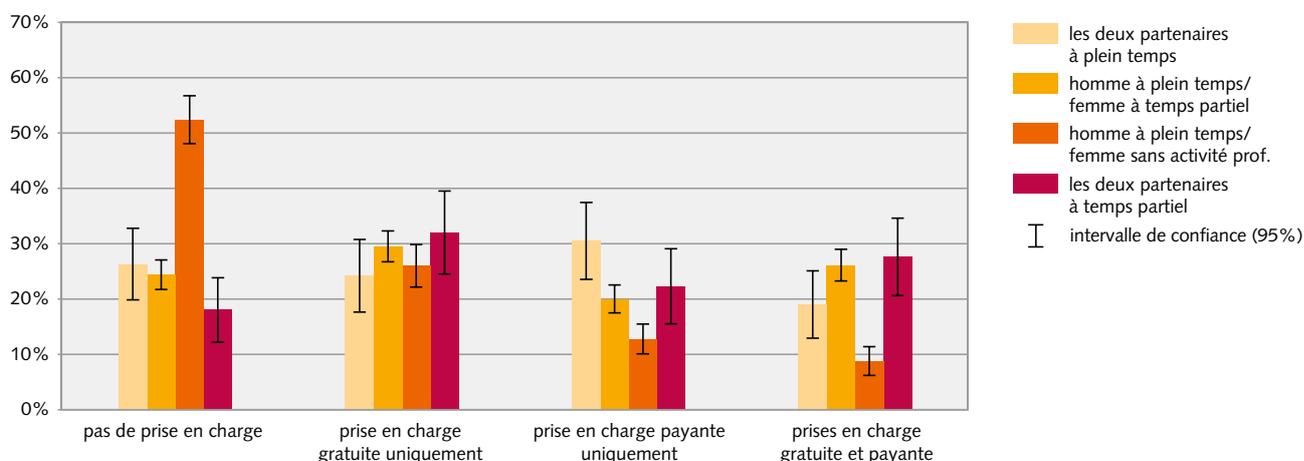


Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

### Part des ménages avec enfant(s) de 0 à 12 ans ayant recours ou non à un accueil extrafamilial pour les enfants, selon le modèle d'activité professionnelle du couple\*

G 19



\* Pour ce qui est du modèle d'activité professionnelle, sont pris en compte seuls les couples avec enfants qui correspondent à l'un des modèles. Les couples ayant opté pour un autre modèle ainsi que les ménages monoparentaux ne sont pas pris en considération.

Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

en charge gratuite (29 et 32% respectivement). Ces différences sont liées au taux d'activité des parents: lorsqu'ils travaillent tous deux à plein temps, les parents ont besoin d'assurer l'accueil de leurs enfants durant des périodes plus longues et choisissent donc plutôt une prise en charge payante, tandis que les familles où l'un des parents ou les deux travaillent à temps partiel peuvent assurer la garde de leurs enfants pendant une plus grande partie du temps. Ils peuvent couvrir le reste du besoin de garde plutôt en recourant à une prise en charge gratuite par des proches ou des connaissances.

Le type de région habitée – grande ville, autre région urbaine ou région rurale<sup>4</sup> – joue également un rôle significatif dans le choix entre une prise en charge gratuite ou une prise en charge payante des enfants. Dans ce domaine, un écart important sépare surtout les ménages domiciliés dans les six grandes villes de ceux qui vivent dans les autres régions urbaines et les régions rurales. La part des ménages qui ne recourent à aucune prise en charge extrafamiliale des enfants est nettement plus faible dans les grandes villes (22%) que dans les autres régions urbaines (36%) et les régions rurales (34%). La proportion des parents qui font exclusivement appel

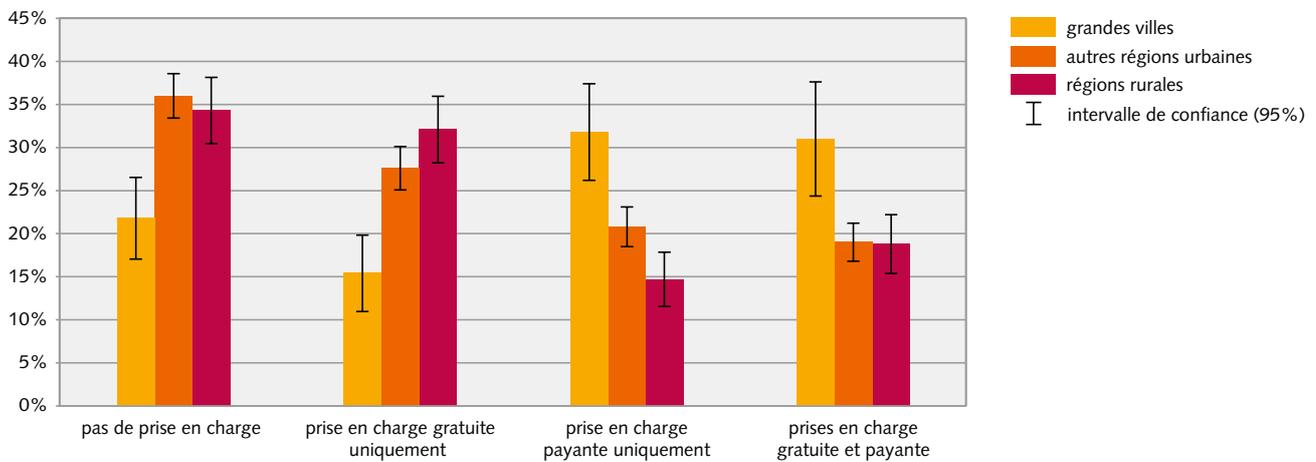
à une prise en charge gratuite est également nettement plus faible dans les grandes villes que dans les autres régions: elle n'atteint que 15%, alors qu'elle est de 28% dans les autres régions urbaines et de 32% dans les zones rurales. Dans les grandes villes, près d'un tiers des ménages recourent toutefois exclusivement à une prise en charge payante (32%) et un autre tiers à une prise en charge aussi bien payante que gratuite (31%). Dans les autres régions urbaines et dans les zones rurales, ces proportions sont nettement plus faibles, puisqu'elles se situent à 21 et à 15% (prise en charge payante exclusivement) ainsi qu'à 19% (prise en charge aussi bien payante que gratuite).

Différents facteurs peuvent influencer sur la relation entre le degré d'urbanisation et la forme de prise en charge utilisée pour les enfants. Dans les régions rurales, les liens sociaux et familiaux tendent notamment à être plus étroits et le réseau familial plus dense, de sorte que la probabilité est plus grande de trouver une possibilité d'accueil du type informel. De plus, l'offre de prise en charge institutionnelle y est limitée et les horaires d'ouverture des structures peuvent être restreints, de sorte que les parents sont plus souvent obligés de rechercher une autre solution à caractère informel. Dans les villes, le taux d'activité des femmes est par ailleurs en moyenne légèrement plus élevé, et le besoin accru de prise en charge qu'il engendre peut motiver les parents à recourir à une structure d'accueil payante, en plus de la prise en charge gratuite, ou à privilégier en général les offres d'accueil institutionnel. Si les facteurs décrits

<sup>4</sup> Les grandes villes sont des communes de plus de 100'000 habitants, c'est-à-dire Zurich, Genève, Bâle, Lausanne, Berne et Winterthour (état au 31.12.2012). Les autres régions urbaines comprennent toutes les autres communes qui appartiennent à une agglomération conformément à la définition adoptée en 2000, ainsi que les villes isolées que sont Lyss, Langenthal, Einsiedeln, Davos et Martigny. Toutes les autres communes qui ne sont pas rattachées à une agglomération sont classées dans les régions rurales.

**Part des ménages avec enfant(s) de 0 à 12 ans ayant recours ou non à un accueil extrafamilial pour les enfants, dans les grandes villes, les autres régions urbaines et les régions rurales**

G 20



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

expliquent plutôt les différences entre la ville et la campagne, ils ne justifient pas nécessairement une telle différence entre les grandes villes et les autres régions urbaines ainsi que les régions rurales. Ces écarts résultent probablement des normes et des valeurs sociales différentes qui prévalent dans les grandes villes, où l'image de la famille traditionnelle et l'idée d'un partage classique des tâches au sein de la famille sont moins profondément ancrées que dans les autres régions. Les valeurs sociales et individuelles jouent un rôle important dans la prise en charge d'enfants dans les crèches, les garderies et les écoles à horaire continu ou par les familles de jour.

## 4 Attitudes concernant la solidarité entre les générations

L'évolution démographique de ces dernières décennies a modifié la structure générationnelle. Malgré la hausse de l'âge des hommes et des femmes à la naissance de leurs enfants, l'accroissement de l'espérance de vie allonge la période de coexistence de plusieurs générations. Certaines configurations familiales, naguère rares, deviennent ainsi plus fréquentes. Il arrive par exemple plus souvent qu'une personne soit à la fois la mère d'une fille adolescente et l'«enfant» de parents âgés. Ces changements peuvent également influencer sur les relations entre générations.

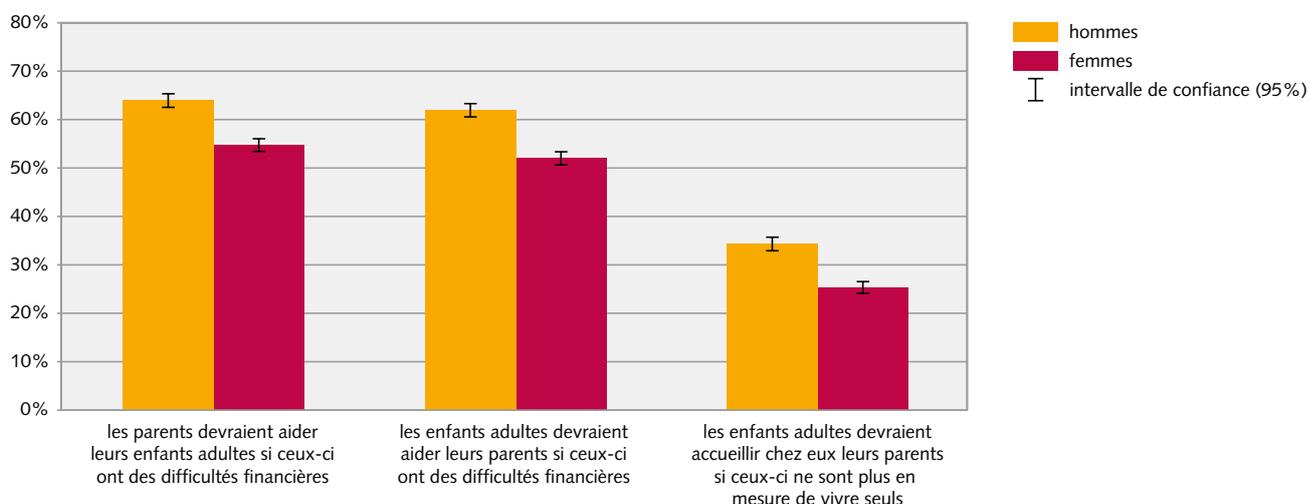
La majorité des hommes et des femmes estiment que les parents devraient aider leurs enfants adultes si ceux-ci ont des difficultés financières, et que les enfants adultes devraient en faire autant pour leurs parents (64 et respectivement 62% des hommes ainsi que 55 et respectivement 52% des femmes sont de cette opinion). L'idée que les enfants adultes devraient accueillir chez eux leurs parents lorsque ceux-ci ne sont plus en mesure de vivre seuls recueille un soutien moins large: seuls un quart des femmes et un tiers des hommes (34%) sont

de cette opinion. Les hommes sont plus nombreux (10 points de pourcentage) que les femmes à soutenir les trois affirmations. Ce constat mérite d'être relevé, car l'on pourrait supposer que le soutien matériel engendre une charge similaire pour les hommes et les femmes, tandis que les femmes tendent à assumer une charge plus grande en accueillant leurs parents ou leurs beaux-parents chez elles, car elles assument, comme par le passé, l'essentiel des soins aux personnes âgées. On pourrait donc s'attendre à ce que les écarts entre hommes et femmes soient plus grands pour ce domaine que dans le cas du soutien matériel.

En ce qui concerne l'aide financière réciproque entre parents et enfants adultes, l'approbation diminue avec l'âge et n'augmente à nouveau qu'à partir de 65 ans. Il convient de relever que le taux d'approbation est le plus faible parmi les personnes du groupe des 45 à 54 ans et des 55 à 64 ans (54 et 56% respectivement pour l'affirmation selon laquelle les parents devraient aider les enfants adultes si ceux-ci ont des difficultés financières; 49 et 46% respectivement pour

**Attitudes par rapport à la solidarité entre les générations – part des personnes qui sont tout à fait ou plutôt d'accord avec l'affirmation, selon le sexe**

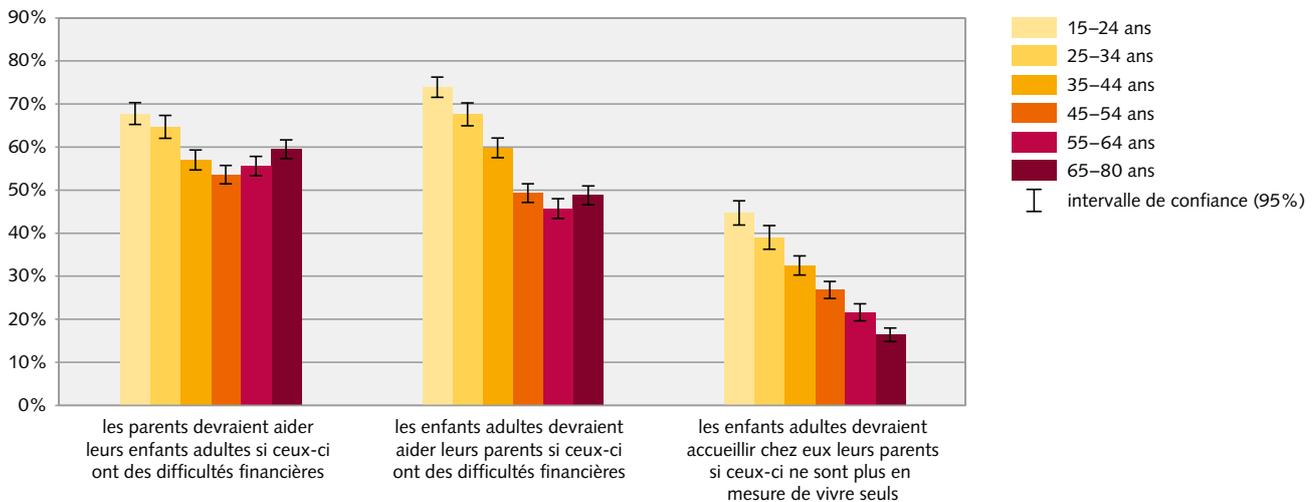
G 21



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

## Attitudes par rapport à la solidarité entre les générations – part des personnes qui sont tout à fait ou plutôt d'accord avec l'affirmation, selon le groupe d'âge G 22



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

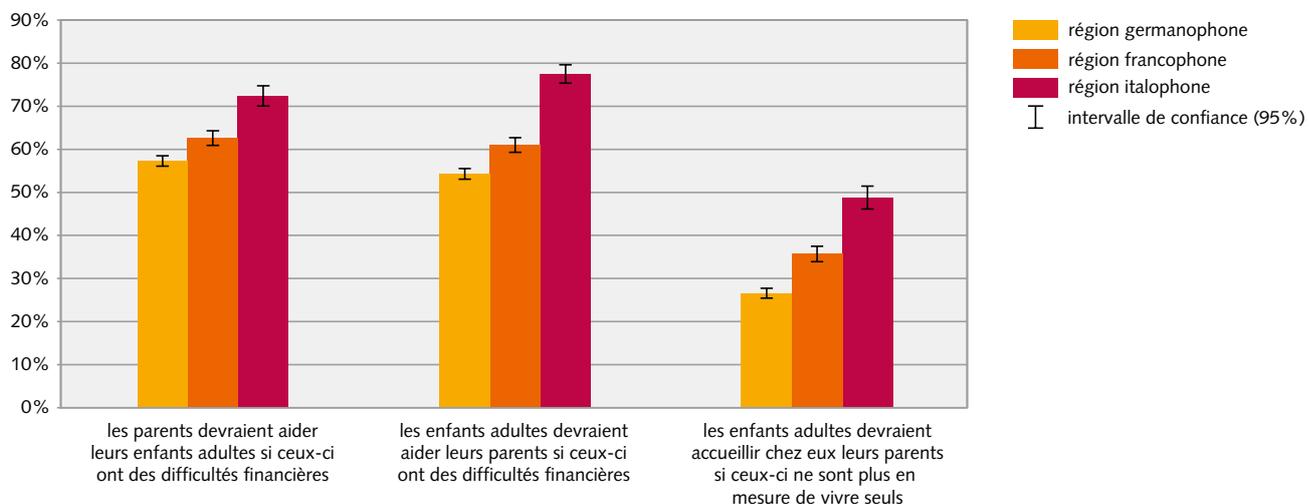
l'affirmation selon laquelle les enfants adultes devraient aider leurs parents lorsque ceux-ci ont des difficultés financières), c'est-à-dire parmi les personnes qui sont, en raison de leur âge, plus souvent contraintes à apporter une aide financière à leurs parents ou à leurs enfants adolescents. Les membres de la génération dite «sandwich» ont souvent des enfants adultes qui n'ont toutefois pas encore achevé leur formation et ne sont donc pas encore indépendants sur le plan économique. Dans le même temps, ces personnes se retrouvent souvent dans le rôle de l'enfant adulte dont on attend qu'il assiste ses parents âgés. Les hommes et les femmes des groupes d'âge plus jeunes ne disposent en général pas encore des possibilités financières pour fournir une aide matérielle à leurs parents. En même temps, les parents ont plus rarement besoin d'une aide financière, car ils participent eux-mêmes encore activement au marché du travail. La même remarque s'applique aux personnes de plus de 65 ans, dont les parents ne sont souvent plus en vie et dont les enfants sont déjà plus âgés et en général économiquement indépendants.

Le taux de personnes qui soutiennent l'idée que les enfants adultes devraient accueillir chez eux leurs parents si ceux-ci ne sont plus en mesure de vivre seuls diminue avec l'âge. Parmi les personnes âgées de 65 à 80 ans, moins d'un cinquième (16%) sont plutôt ou tout à fait d'accord avec cette affirmation. Contrairement à ce qui prévaut pour l'aide matérielle, l'approbation est la plus faible parmi les personnes qui en raison de leur âge auront le plus l'occasion de recourir à ce type de soutien.

Les attitudes concernant la solidarité entre les générations varient par ailleurs d'une région linguistique à l'autre. Les affirmations formulées sont le moins souvent approuvées en Suisse alémanique, tant pour ce qui est de l'aide matérielle réciproque (57 et 54% respectivement) qu'en ce qui concerne l'accueil par les enfants adultes de leurs parents, lorsque ceux-ci ne sont plus en mesure de vivre seuls (27%). Les affirmations suscitent la plus grande approbation en Suisse italienne: 72% des personnes interrogées estiment que les parents devraient aider leurs enfants adultes si ceux-ci ont des difficultés financières et 78% pensent que l'aide inverse devrait également être de mise. Dans la partie italophone de la Suisse, 49% des personnes sont par ailleurs d'opinion que les enfants adultes devraient accueillir chez eux leurs parents si ceux-ci ne sont plus en mesure de vivre seuls. Dans les trois cas, les opinions des Romands se situent entre ceux des Suisses alémaniques et des Tessinois: 63% soutiennent l'idée d'une aide financière fournie par les parents, 61% approuvent l'idée de l'aide financière par les enfants adultes et 36% pensent que les enfants adultes devraient, au besoin, accueillir leurs parents chez eux.

**Attitudes par rapport à la solidarité entre les générations – part des personnes qui sont tout à fait ou plutôt d'accord avec l'affirmation, selon la région linguistique**

G 23



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

## 5 Grands-parents

Le nombre de petits-enfants augmente avec l'âge. Dans le groupe des 60 à 69 ans, la moitié des hommes et des femmes ont déjà au moins un petit-enfant et 17% d'entre eux en ont même quatre, voire plus. Chez les personnes de 70 à 80 ans, sept personnes sur dix ont au moins un petit-enfant et la part des grands-mères et des grands-pères comptant au moins quatre petits-enfants est supérieure à un tiers (34%). En moyenne, les femmes deviennent grands-mères à 62 ans et les hommes deviennent grands-pères à 66 ans. Autrement dit, la moitié des femmes et des hommes de cet âge ont un petit-enfant ou plus.

### 5.1 Contacts entre les grands-parents et les petits-enfants

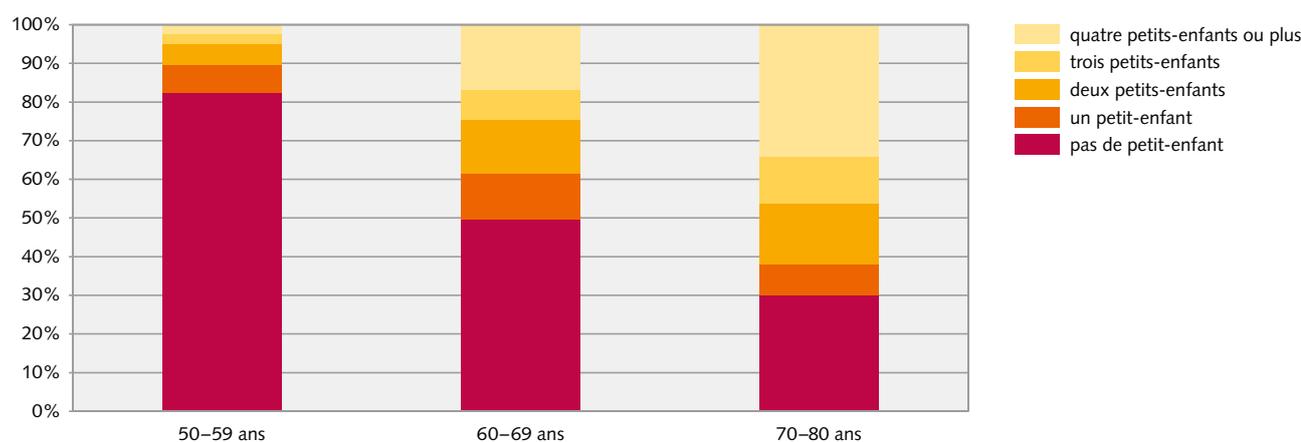
La plupart des grands-parents entretiennent des contacts réguliers avec leurs petits-enfants, près de 60% d'entre eux (59%) les voyant au moins une fois par semaine. Cette part est un peu plus élevée parmi les grands-mères

(62%) que parmi les grands-pères (54%). Seuls 1% des grands-parents n'ont jamais de contacts personnels avec leurs petits-enfants.

Les grands-parents voient leurs petits-enfants un peu plus souvent lorsque le plus jeune petit-enfant a moins de 6 ans: dans ce cas, la part des grands-pères qui voient un ou plusieurs de leurs petits-enfants au moins une fois par semaine atteint 59%, contre 47% lorsque le plus jeune petit-enfant a plus de 6 ans. Parmi les grands-mères, 73% voient l'un de leurs petits-enfants au moins une fois par semaine lorsque le plus jeune petit-enfant a moins de 6 ans et 51% lorsqu'il a 6 ans et plus.

Nombre de petits-enfants selon le groupe d'âge des grands-parents

G 24

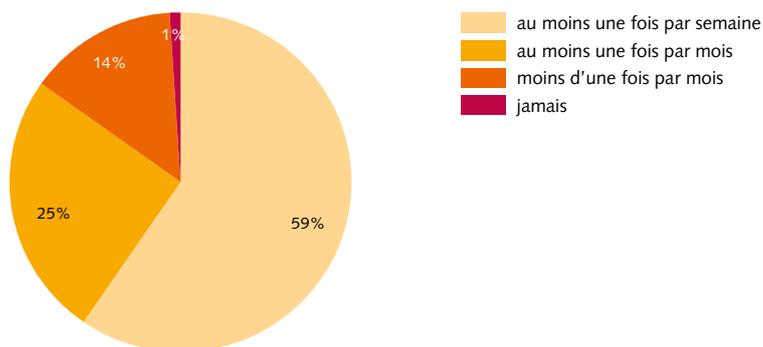


Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

## Fréquence des contacts personnels avec les petits-enfants

G 25

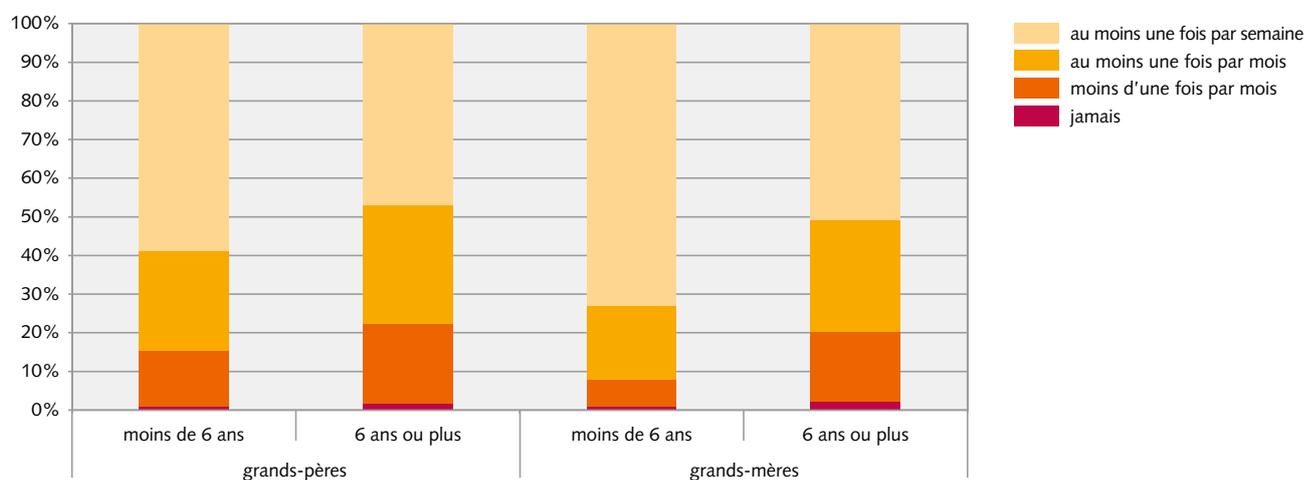


Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

## Fréquence des contacts personnels des grands-pères et grands-mères avec leurs petits-enfants, selon l'âge du plus jeune petit-enfant

G 26



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

## 5.2 Garde des petits-enfants

Environ un quart des grands-parents ayant des petits-enfants âgés de 0 à 12 ans en gardent régulièrement un ou plusieurs (24%). La grande majorité d'entre eux (83%) s'occupent de leurs petits-enfants au moins une fois par semaine, les autres le font moins souvent.

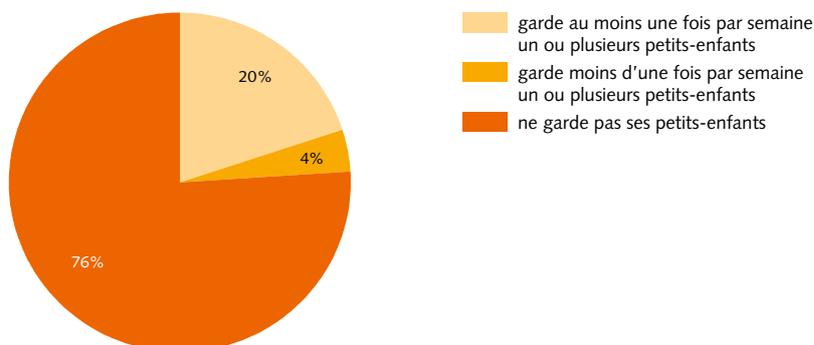
C'est en particulier lorsque le plus jeune petit-enfant a moins de 6 ans que les grands-mères contribuent plus souvent que les grands-pères à la prise en charge des petits-enfants. Environ 30% des grands-mères ayant des petits-enfants de moins de 6 ans en gardent un ou plusieurs au moins une fois par semaine. Chez les grands-pères, la proportion est de moitié plus faible, puisqu'elle se situe à 15%. Il convient de relever que les différences

entre grands-mères et grands-pères s'amenuisent lorsque l'âge du plus jeune petit-enfant se situe entre 6 et 12 ans. Tandis que la part des grands-mères qui s'occupent au moins une fois par semaine de l'un de leurs petits-enfants tombe alors à 16%, cette part demeure pratiquement constante chez les grands-pères, avoisinant 13%. Un écart sépare donc grands-mères et grands-pères, surtout lorsque les petits-enfants sont très jeunes. Lorsque le plus jeune petit-enfant est âgé entre 6 et 12 ans, les grands-pères s'occupent de leurs petits-enfants presque aussi souvent que les grands-mères. Ce résultat reflète l'idée, toujours très répandue dans la société, que la prise en charge de la petite enfance, notamment les activités telles que langer et habiller les enfants, est en général une affaire de femmes. Cela pourrait aussi s'expliquer par le

## Garde des petits-enfants

Grands-parents avec petit(s)-enfant(s) de 0 à 12 ans

G 27



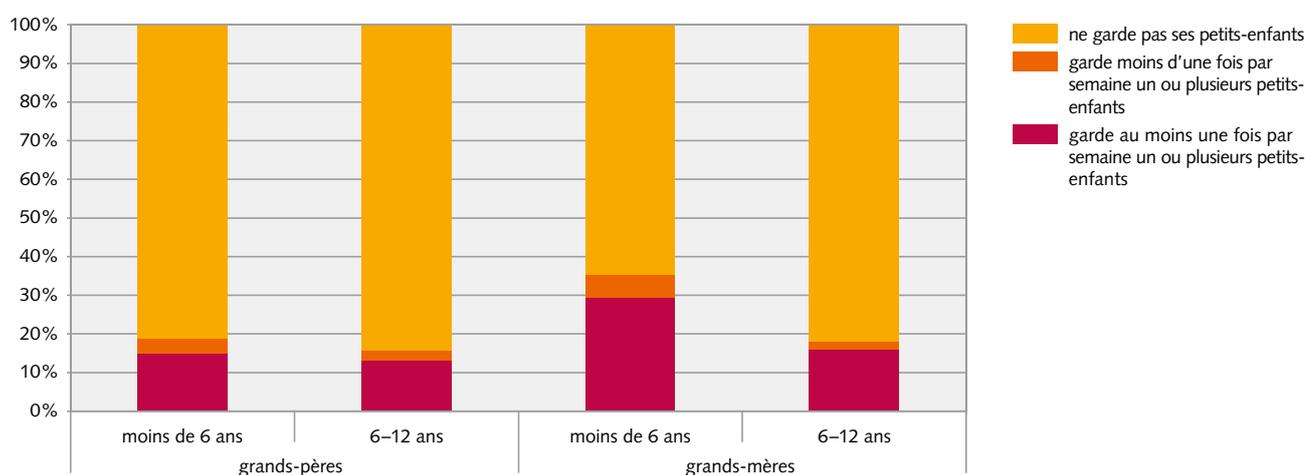
Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

## Garde des petits-enfants par les grands-mères et les grands-pères, selon l'âge du plus jeune petit-enfant

Grands-parents avec petit(s)-enfant(s) de 0 à 12 ans

G 28



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

fait que les grands-pères de petits-enfants en bas âge sont souvent encore actifs professionnellement, et qu'ils ne trouvent le temps de s'occuper de leurs petits-enfants que plus tard, lorsqu'ils parviennent à la retraite. Les grands-mères, par contre, sont plus souvent actives à temps partiel ou ne travaillent pas, et cela dès avant la retraite.

### 5.3 Nombre de grands-parents

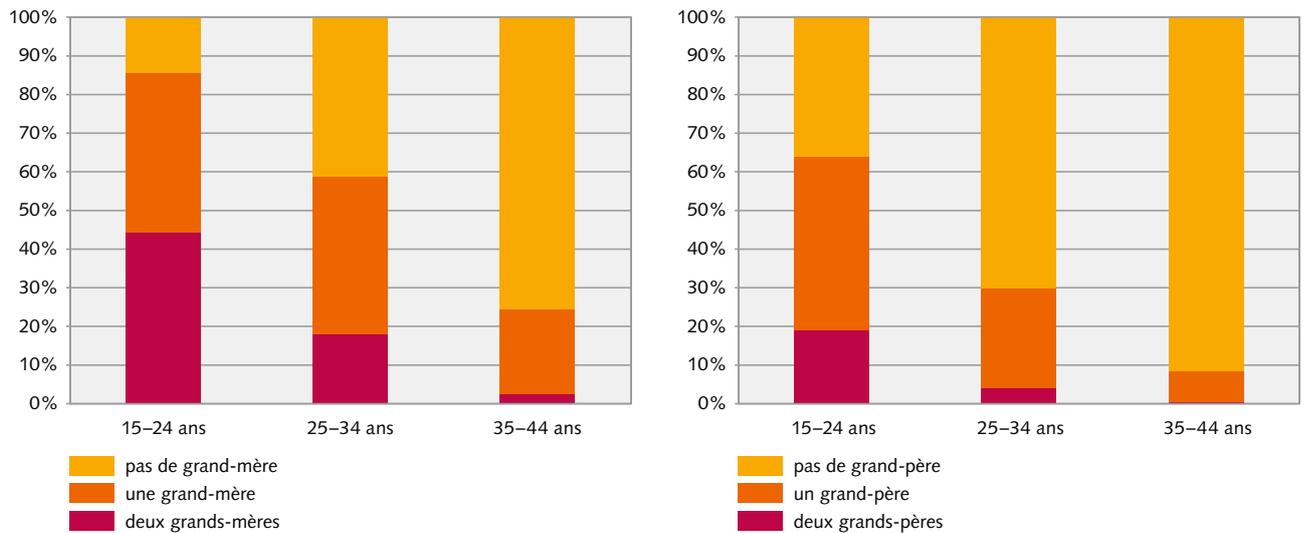
L'accroissement de l'espérance de vie a prolongé les relations entre les générations, de sorte que grands-parents et petits-enfants coexistent pendant une période plus

longue. Il est devenu moins rare d'avoir des grands-parents encore vivants lorsque l'on parvient à l'âge adulte.

Au sein du groupe d'âge des 15 à 24 ans, la grande majorité des personnes (86%) ont au moins une grand-mère encore vivante et deux tiers d'entre elles (64%) ont au moins un grand-père encore vivant. Parmi les 25 à 34 ans, près de 60% des personnes (59%) ont au moins une grand-mère encore vivante et 30% au moins un grand-père encore vivant. Chez les 35 à 44 ans, ces proportions atteignent encore 25 et respectivement 9%. La proportion des personnes ayant au moins une grand-mère encore vivante est plus grande que celle des personnes ayant au moins un grand-père encore vivant.

## Part des personnes dont les grands-parents sont encore vivants, selon le groupe d'âge des petits-enfants

G 29



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

Cet écart s'explique d'une part par l'espérance de vie des femmes (plus longue que celle des hommes) et, d'autre part, par la différence d'âge au sein des couples. Les hommes étant souvent plus âgés que leur partenaire, ils sont plus âgés que les femmes à la naissance de leurs petits-enfants et deviennent donc grands-pères à un âge plus tardif qu'elles.

## 6 Attitudes par rapport à la famille et aux formes de la vie familiale

### 6.1 Les femmes et les hommes doivent-ils avoir des enfants pour être heureux et s'épanouir dans la vie ?

Ces dernières décennies, la variété des formes de vie s'est accrue et les parcours de vie diffèrent davantage les uns des autres. Nombre de jeunes femmes et jeunes hommes disposent aujourd'hui d'autres possibilités attrayantes pour remplacer le mariage et la fondation d'une famille. Reste à savoir si cette réalité se retrouve dans les opinions des gens. Comment la population se positionne-t-elle par rapport aux affirmations «pour pouvoir être heureux/se et s'épanouir, un homme/une femme doit avoir des enfants» ?

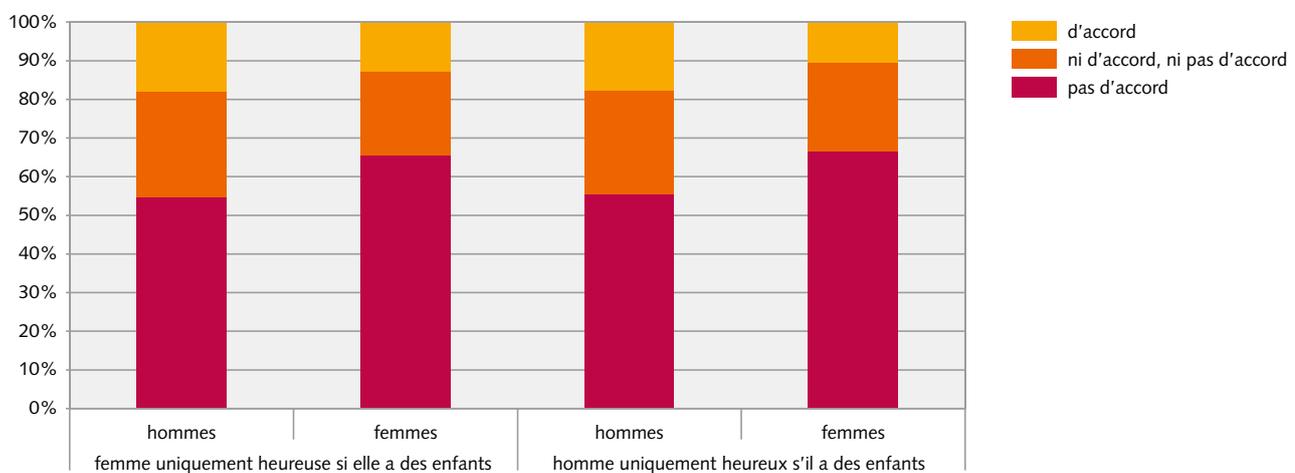
La majorité des femmes et des hommes les rejettent: 55% des hommes et 66% des femmes ne partagent pas l'avis selon lequel une femme doit avoir des enfants pour pouvoir être heureuse et s'épanouir. La part des rejets est exactement la même face à l'affirmation selon laquelle un homme doit avoir des enfants pour être heureux et s'épanouir: 55% des hommes et 66% des femmes ne sont pas du tout ou plutôt pas d'accord. La part des femmes et des hommes qui sont tout à fait

ou plutôt d'accord est inférieure à 20% pour les deux affirmations. Soulignons que les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes à rejeter l'idée qu'une femme ou un homme doit avoir des enfants pour pouvoir être heureuse/heureux et s'épanouir (66% des femmes contre 55% des hommes). A l'inverse, la part des hommes qui sont d'accord avec les deux affirmations est légèrement plus élevée (18% des hommes contre 13 et, respectivement, 10% des femmes).

Le niveau de formation influe considérablement sur les avis: tandis que deux tiers des hommes et des femmes titulaires d'un diplôme du degré tertiaire (66 et 67%) et environ 60% des personnes ayant achevé une formation du degré secondaire II rejettent les affirmations selon lesquelles une femme/un homme doit avoir des enfants pour pouvoir être heureux/heureuse et s'épanouir, cette proportion avoisine 40% seulement chez les femmes et les hommes sans formation postobligatoire (41 et 42%).

Ces résultats pourraient s'expliquer par le fait que les femmes et les hommes au bénéfice d'une formation supérieure ont de meilleures perspectives de carrière, voyagent davantage et se montrent plus actifs durant

#### Attitudes par rapport aux affirmations «pour pouvoir être heureux/se et s'épanouir, un homme/une femme doit avoir des enfants», selon le sexe G 30

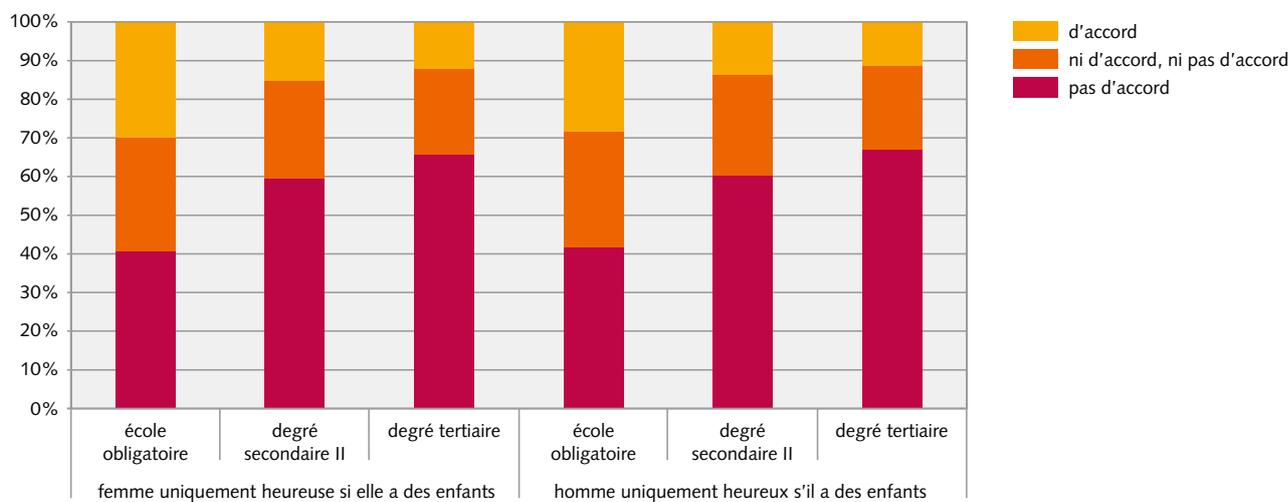


Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

### Attitudes par rapport aux affirmations «pour pouvoir être heureux/se et s'épanouir, un homme/une femme doit avoir des enfants», selon le niveau de formation

G 31



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

leurs loisirs, de sorte qu'ils tendent à accorder moins d'importance aux enfants dans leur épanouissement personnel. Il est également possible que les personnes d'un niveau de formation supérieur soient en général moins attachées aux valeurs traditionnelles.

## 6.2 De quoi a besoin un enfant pour grandir heureux?

Ces dernières années, l'exercice d'une activité professionnelle par les mères a suscité moult débats. Les secteurs économiques et politiques souhaiteraient notamment intégrer davantage encore les femmes qualifiées sur le marché du travail, afin d'éviter la pénurie effective ou potentielle de main-d'œuvre spécialisée. Par ailleurs, nombre de ménages ont aujourd'hui besoin d'un deuxième revenu pour des raisons économiques. En même temps, des efforts ont été entrepris pour promouvoir le «modèle du salaire unique» en allégeant la charge fiscale des familles qui gardent leur(s) enfant(s) à la maison.

En Suisse, le taux de participation des mères au marché du travail est relativement élevé: en 2013, 72% des mères vivant en couple et ayant au moins un enfant âgé entre 0 et 6 ans et 81% des mères seules avec au moins un enfant âgé entre 0 et 6 ans exerçaient une activité lucrative<sup>5</sup>.

Malgré cette forte proportion de mères qui travaillent, la population considère d'un œil plutôt sceptique les femmes ayant de jeunes enfants qui exercent une activité

professionnelle: la moitié environ des hommes (49%) et près de quatre femmes sur dix (38%) pensent qu'un enfant en âge préscolaire souffre du fait que sa mère travaille. Seuls 25% des hommes et 37% des femmes rejettent cette affirmation.

Bien que 13% des enfants de moins de 25 ans vivent actuellement dans un ménage monoparental et 6% dans une famille recomposée<sup>6</sup>, une forte proportion des personnes interrogées se disent d'accord avec l'affirmation selon laquelle un enfant a besoin d'un foyer avec un père et une mère pour grandir en étant heureux: sept hommes sur dix et plus de la moitié des femmes (52%) l'approuvent et seuls 15% des hommes et 28% des femmes la rejettent.

Enfin, l'affirmation selon laquelle un enfant peut aussi être heureux et s'épanouir s'il est élevé par un couple de même sexe est approuvée par un peu moins de la moitié des femmes (47%) et par un tiers environ des hommes (32%).

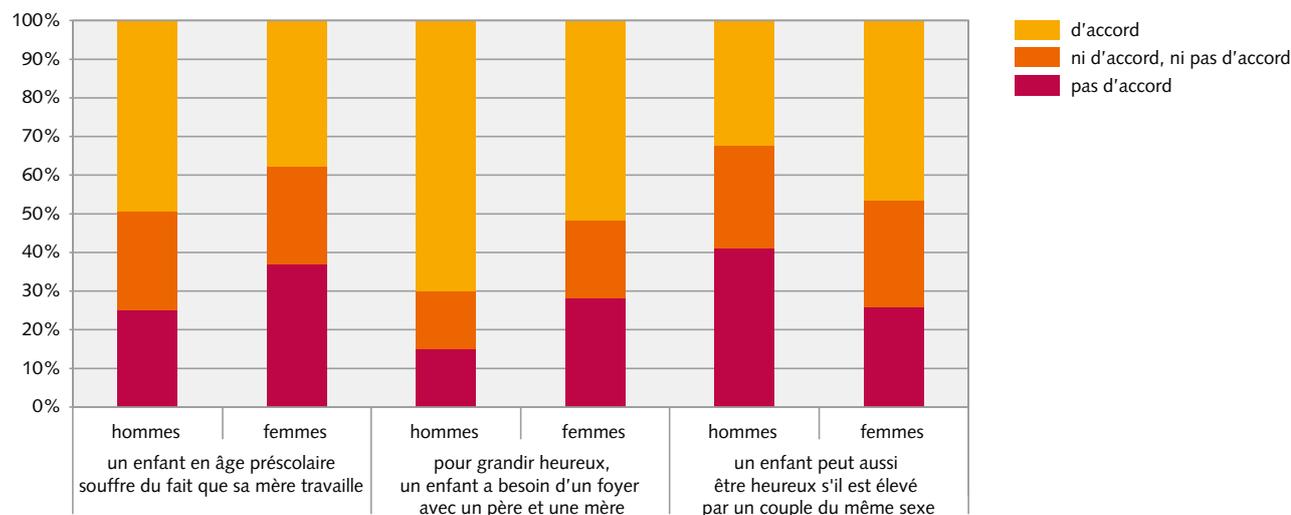
Il est frappant de constater que les attitudes des hommes et des femmes diffèrent nettement au sujet des trois affirmations: les hommes se montrent plus sceptiques à l'égard de l'activité professionnelle des mères et sont plus nombreux à approuver l'affirmation selon laquelle un enfant a besoin d'un foyer avec un père et une mère pour grandir heureux. Ils se montrent en outre plus critiques au sujet de l'affirmation selon laquelle un enfant peut aussi être heureux et s'épanouir s'il est élevé par un couple de même sexe.

<sup>5</sup> Enquête suisse sur la population active 2013.

<sup>6</sup> Relevé structurel 2012.

**Attitudes par rapport aux conditions nécessaires pour qu'un enfant puisse grandir heureux, selon le sexe**

G 32

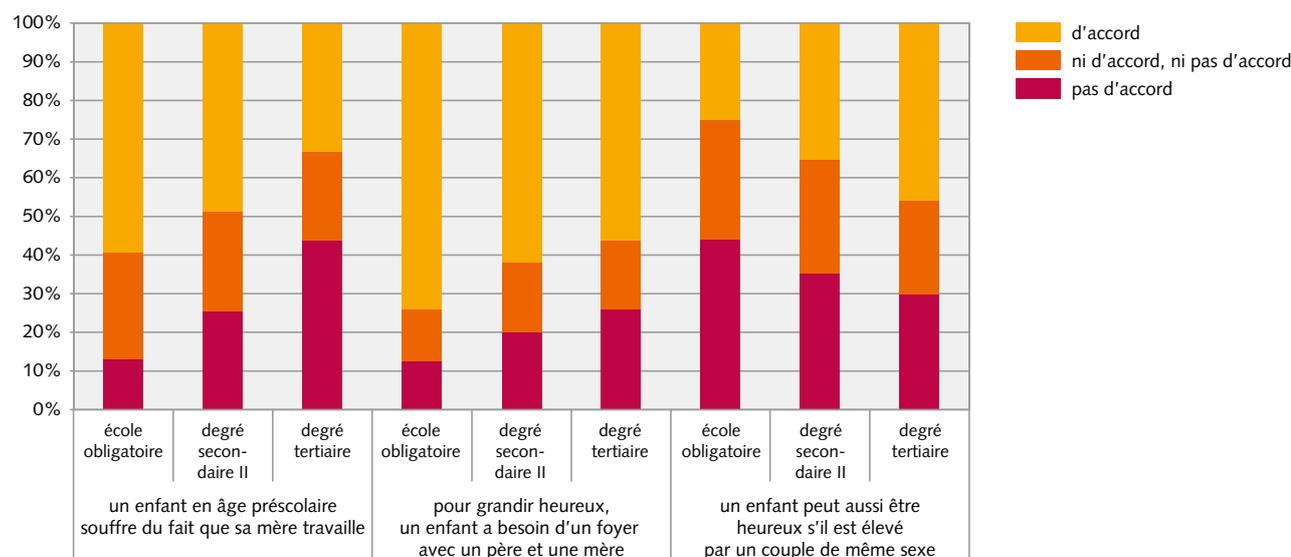


Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

**Attitudes par rapport aux conditions nécessaires pour qu'un enfant puisse grandir heureux, selon le niveau de formation**

G 33



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

Outre le sexe, le niveau de formation exerce également une influence considérable sur les avis. Le scepticisme à l'égard des mères d'enfants en âge préscolaire qui exercent une activité professionnelle s'estompe lorsque le niveau de formation s'accroît: tandis qu'une majorité des personnes sans formation postobligatoire (59%) estiment qu'un enfant souffre du fait que sa mère travaille, seulement près de la moitié (49%) des personnes ayant achevé une formation du secondaire II et un tiers des titulaires d'un diplôme du tertiaire sont de cet avis.

La part des personnes pour qui un enfant a besoin d'un foyer avec un père et une mère pour grandir en étant heureux diminue également lorsque le niveau de formation augmente: 74% des personnes sans formation postobligatoire, 62% des personnes ayant achevé une formation du secondaire II et 56% des titulaires d'un diplôme du tertiaire partagent cet avis.

Enfin, le niveau de formation influe également sur l'avis concernant l'affirmation selon laquelle un enfant peut aussi être heureux et s'épanouir s'il est élevé par un couple de même sexe: si un quart des personnes sans formation postobligatoire sont d'accord, la proportion des approbations dépasse un tiers (35%) parmi celles qui ont achevé une formation du secondaire II et atteint presque la moitié (46%) parmi les titulaires d'un diplôme du tertiaire.

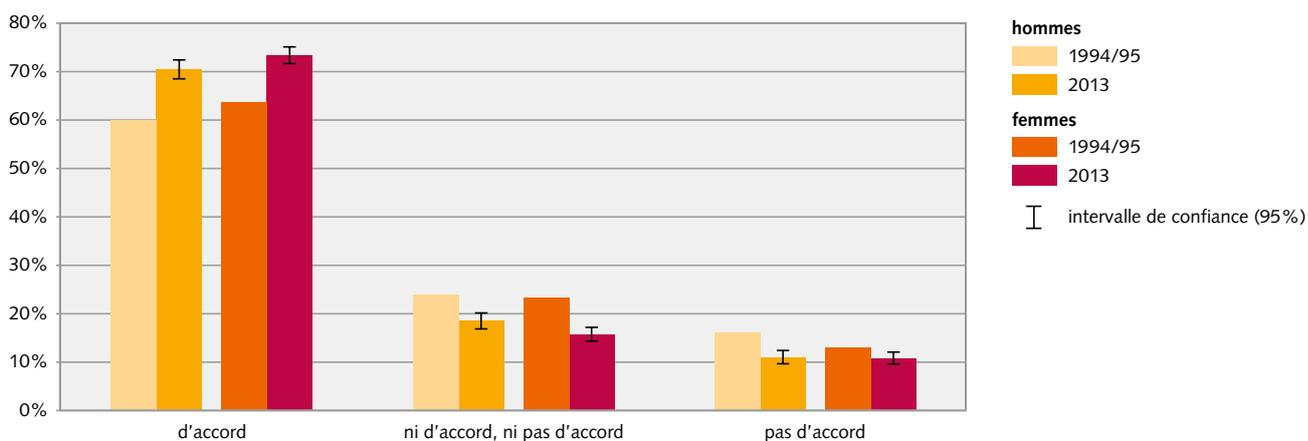
### 6.3 Comment les valeurs et les idées ont-elles évolué ces vingt dernières années?

Tant parmi les hommes que parmi les femmes, la part des personnes qui approuvent l'affirmation selon laquelle un emploi constitue la meilleure garantie, pour une femme comme pour un homme, de préserver son indépendance est de 10 points de pourcentage supérieure dans l'enquête de 2013 qu'en 1994/95 (70% contre 60% chez les hommes et 73% contre 64% chez les femmes). En même temps, la proportion des personnes qui rejettent cette affirmation a légèrement diminué. L'écart entre les réponses des femmes, qui sont plus nombreuses à approuver l'affirmation, et celles des hommes, qui la rejettent plus fréquemment, n'a par contre pas changé.

Un revirement encore plus net s'est opéré dans l'attitude face à l'activité professionnelle des mères. Alors que six hommes sur dix (61%) estimaient en 1994/95 qu'un enfant en âge préscolaire souffre du fait que sa mère travaille, ils n'étaient plus que quatre sur dix environ (44%) en 2013. Parmi les femmes, la part de celles qui approuvent cette affirmation est passée de près de la moitié (49%) à un tiers. Comme en 1994/95, les hommes se sont, en 2013 aussi, montrés plus sceptiques que les femmes à l'égard de l'activité professionnelle des mères.

#### Attitudes par rapport à l'affirmation «avoir un emploi constitue la meilleure garantie, pour une femme comme pour un homme, de préserver son indépendance» – comparaison avec l'enquête sur les familles 1994/95 Hommes et femmes entre 20 et 49 ans

G 34



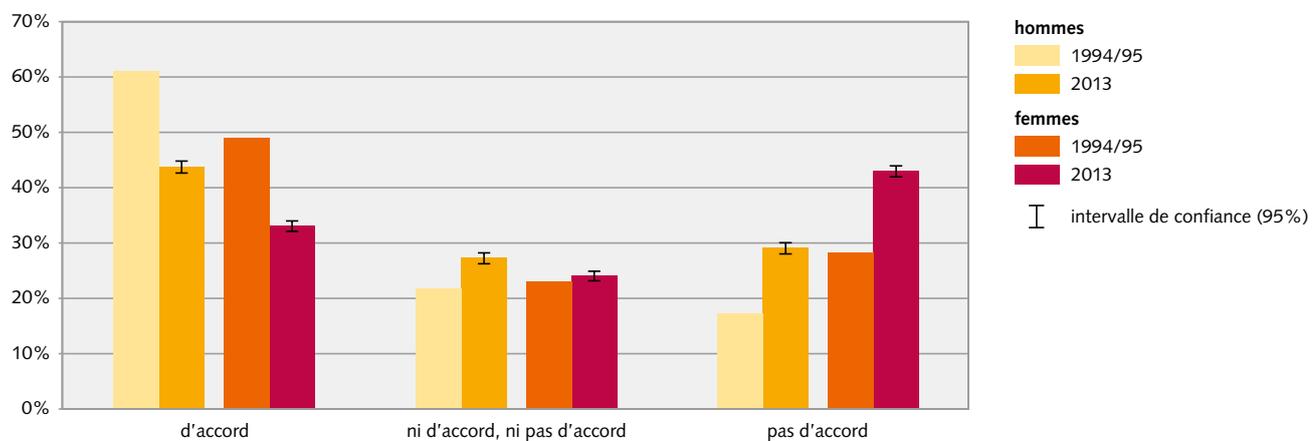
Sources: OFS – EFG 2013, EFS 1994/95

© OFS, Neuchâtel 2015

**Attitudes par rapport à l'affirmation «un enfant en âge préscolaire souffre du fait que sa mère travaille» – comparaison avec l'enquête sur les familles 1994/95**

Hommes et femmes entre 20 et 49 ans

**G 35**



Sources: OFS – EFG 2013, EFS 1994/95

© OFS, Neuchâtel 2015

## 7 Attitudes par rapport aux rôles dévolus aux femmes et aux hommes

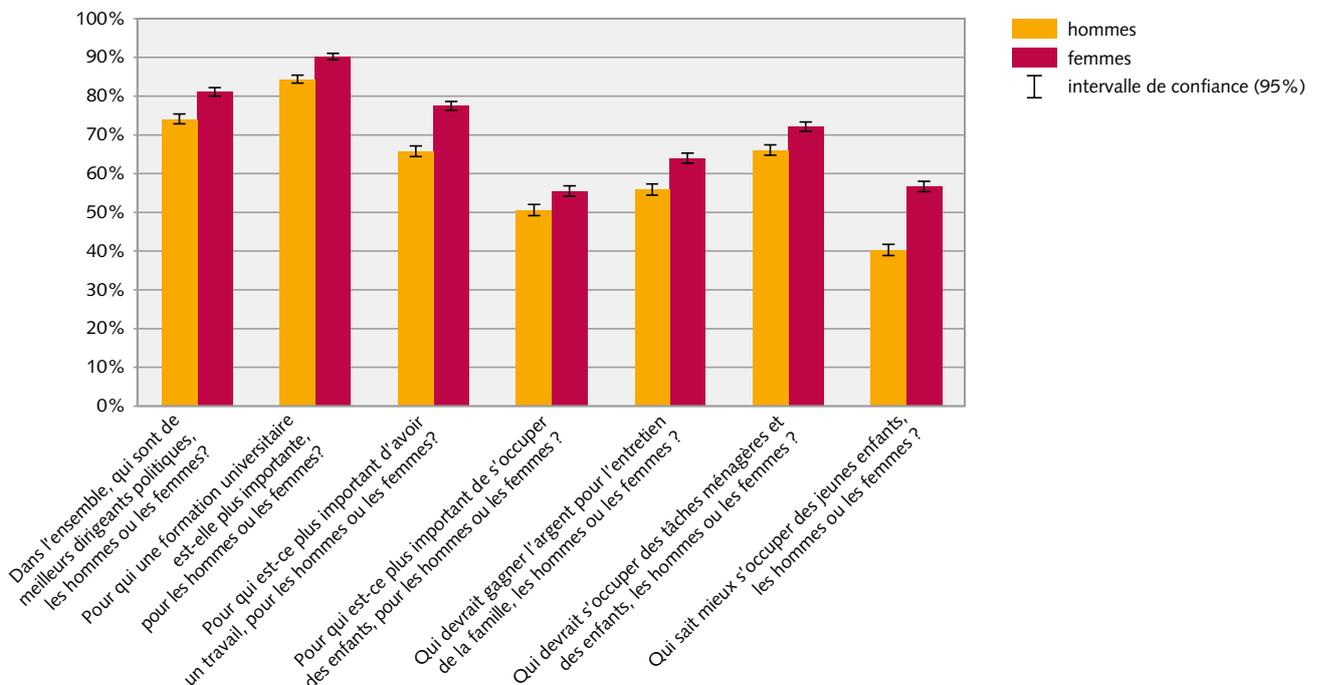
La société attribue des comportements et des rôles différents aux femmes et aux hommes. Les attentes qui en découlent se fondent sur des normes socioculturelles et ont évolué au fil du temps. L'article sur l'égalité, adopté en 1981, et le nouveau droit du mariage, en vigueur depuis 1988, ont établi une égalité formelle et légale entre femmes et hommes. Le partage traditionnel des tâches entre les deux sexes a perdu de sa rigueur ces dernières années et la participation des femmes au monde du travail s'est fortement accrue. Il n'en demeure pas moins que beaucoup de femmes travaillent encore à temps partiel, que les femmes continuent d'assumer l'essentiel des tâches domestiques et familiales et qu'un écart subsiste entre les salaires des femmes et des hommes<sup>7</sup>.

Comment ces changements se reflètent-ils dans les attitudes par rapport aux rôles dévolus aux genres féminin et masculin ? Dans quelle mesure femmes et hommes estiment-ils que l'activité lucrative n'est plus l'apanage des hommes et pensent-ils que les hommes sont capables de s'occuper d'enfants en bas âge aussi bien que les femmes ?

Dans l'ensemble, il apparaît que les hommes restent plus attachés que les femmes à la conception traditionnelle des rôles: la proportion d'hommes qui attribuent une attitude ou une qualité plutôt à un homme ou à une femme est systématiquement plus élevée. Les plus profonds écarts entre hommes et femmes apparaissent face aux affirmations «qui sait mieux s'occuper des jeunes enfants, les hommes ou les femmes?» ou «pour qui

**Attitudes par rapport au rôle de chaque genre – part des personnes qui ne voient pas de différence entre homme et femme, selon le sexe**

G 36



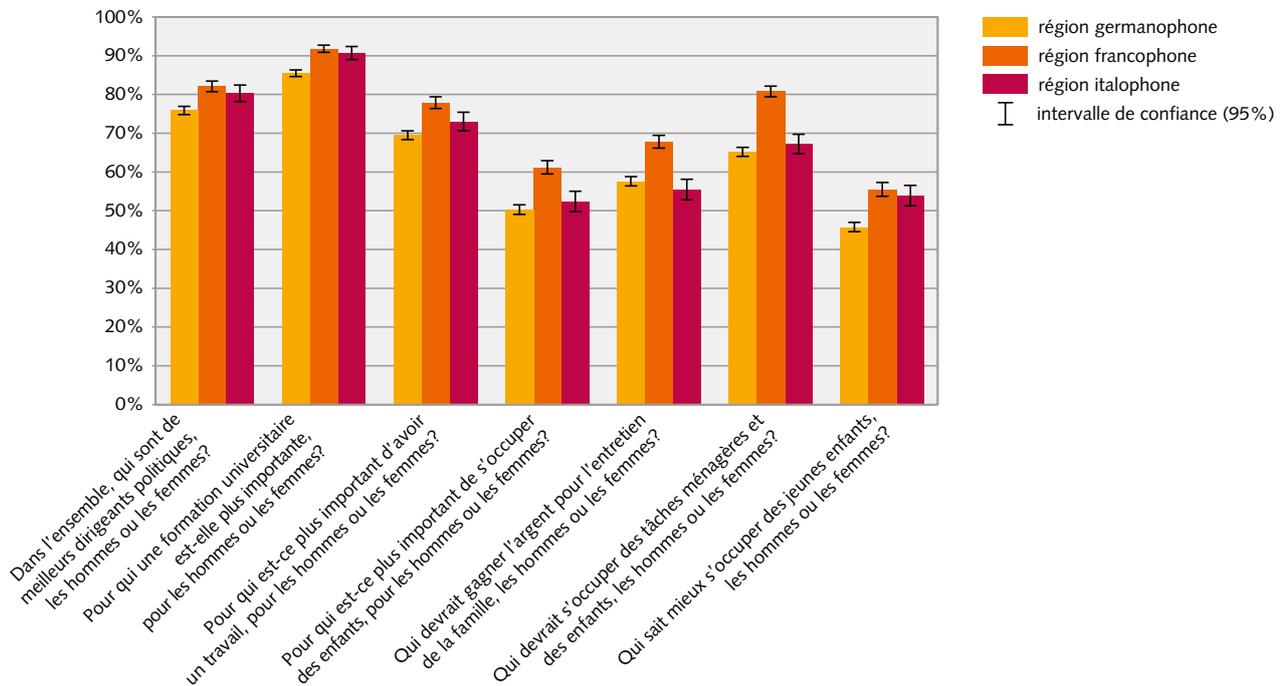
Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

<sup>7</sup> Office fédéral de la statistique, «Vers l'égalité entre femmes et hommes. Situation et évolution», Neuchâtel 2013, pp. 22–27.

**Attitudes par rapport au rôle de chaque genre – part des personnes qui ne voient pas de différence entre homme et femme, selon la région linguistique**

G 37



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

est-ce plus important d'avoir un travail, pour les hommes ou les femmes?». Tandis que presque huit femmes sur dix (77%) estiment qu'avoir un travail est tout aussi important pour les hommes que pour les femmes, les hommes sont deux tiers à peine (66%) à partager cet avis. L'écart est plus grand encore en ce qui concerne les soins aux jeunes enfants: seuls 40% des hommes pensent qu'hommes et femmes le font aussi bien les uns que les autres, tandis que la proportion est de 57% chez les femmes.

Les attitudes par rapport aux rôles dévolus aux femmes et aux hommes varient aussi beaucoup selon la région linguistique et l'orientation politique<sup>8</sup>: les Suisses alémaniques se montrent en général plus traditionalistes, tandis que les Romands affichent une attitude plus égalitaire face à toutes les affirmations. L'écart entre les régions linguistiques est particulièrement marqué dans les réponses aux questions «qui devrait gagner l'argent pour l'entretien de la famille?» ou «qui devrait s'occuper des tâches ménagères et des enfants?». En Suisse romande, 68 et 81% des personnes estiment qu'il n'existe, dans

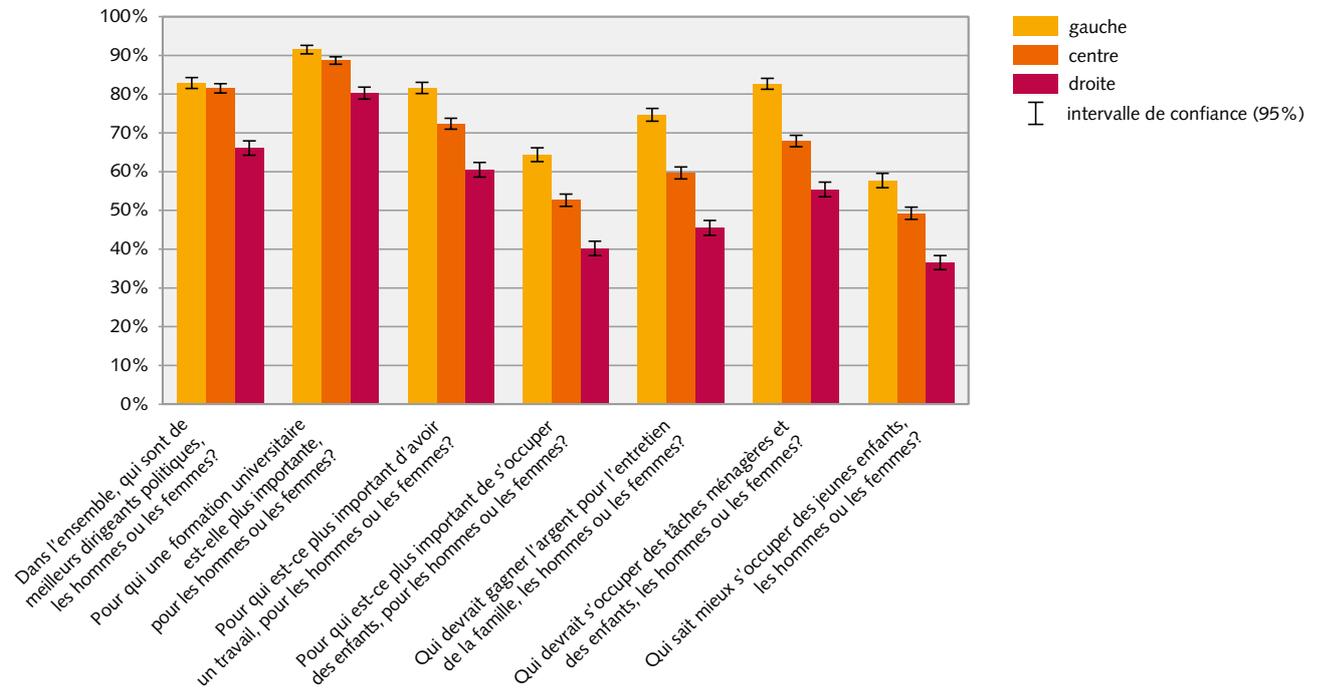
ces domaines, pas de différence entre les hommes et les femmes, ces proportions n'atteignant que 58 et 65% en Suisse alémanique.

Les rôles traditionnellement dévolus aux femmes et aux hommes sont en général plus fermement ancrés chez les personnes qui se disent politiquement à «droite», alors que celles qui se classent à «gauche» estiment en majorité, et pour toutes les affirmations, qu'il n'existe pas de différence entre hommes et femmes. L'écart transparaît notamment dans les réponses aux questions «pour qui est-ce plus important de s'occuper des enfants?» et «qui sait mieux s'occuper des jeunes enfants?». Dans les deux cas, une majorité des personnes de droite estiment que ce sont plutôt les femmes et seuls 40 et 37% respectivement pensent qu'il n'existe pas de différence entre les sexes. En réponse à la question «qui devrait gagner l'argent pour l'entretien de la famille?», seule une minorité des personnes s'affichant à droite (45%) donnent aussi une réponse égalitaire («autant les hommes que les femmes»).

<sup>8</sup> L'orientation politique a été déterminée par l'auto-évaluation des personnes interrogées sur une échelle «gauche-droite».

**Attitudes par rapport au rôle de chaque genre – part des personnes qui ne voient pas de différence entre homme et femme, selon l'auto-évaluation sur une échelle politique gauche-droite**

G 38



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

# 8 Méthodologie

## 8.1 Enquête

L'enquête sur les familles et les générations (EFG) s'inscrit dans le programme de relevés du recensement fédéral de la population. Elle a été menée pour la première fois en 2013 et sera répétée tous les cinq ans.

Il s'agit d'une enquête par échantillonnage. Les données ont été collectées au cours d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur (CATI) et de questionnaires complémentaires en ligne ou sur papier (CAWI/PAPI). L'enquête a été réalisée en trois langues.

L'EFG porte sur la population résidente permanente âgée de 15 à 79 ans (au jour de référence, le premier janvier 2013).

Comme les interviews ont été réalisées tout au long de l'année 2013, quelques-unes des personnes interrogées avaient déjà atteint l'âge de 80 ans.

## 8.2 Echantillon et taux de réponse

Pour réaliser l'EFG 2013, l'OFS a tiré aléatoirement un échantillon de 34'818 personnes dans le cadre de sondage pour les enquêtes auprès des personnes et des ménages (SRPH). Au total, 17'288 personnes (50%) ont participé à l'enquête, dont 53% de femmes et 47% d'hommes. Parmi les personnes interrogées, 82% ont la citoyenneté suisse et 18% sont de nationalité étrangère. Pour tenir compte du plan d'échantillonnage et des réponses manquantes, les données ont été pondérées et calibrées.

# Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

## *Moyen de diffusion*

Service de renseignements individuels

L'OFS sur Internet

Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents

Publications: information approfondie

Données interactives (banques de données, accessibles en ligne)

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse [www.statistique.admin.ch](http://www.statistique.admin.ch) → Services → Les publications de Statistique suisse

## *Contact*

058 463 60 11  
[info@bfs.admin.ch](mailto:info@bfs.admin.ch)

[www.statistique.admin.ch](http://www.statistique.admin.ch)

[www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)

058 463 60 60  
[order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)

[www.stattab.bfs.admin.ch](http://www.stattab.bfs.admin.ch)

Combien d'enfants les jeunes femmes et les jeunes hommes souhaitent-ils avoir? Quelle proportion de ménages ont recours à une offre d'accueil extrafamilial pour leurs enfants? Quel soutien mutuel les enfants adultes et leurs parents s'apportent-ils? La présente publication donne un aperçu des premiers résultats de l'enquête sur les familles et les générations 2013. Elle se limite volontairement à quelques aspects ayant trait aux familles et aux générations, qui ont été retenus parce que les données les concernant étaient rares, voire inexistantes jusqu'ici.

Ces résultats fournissent de précieuses informations sur le partage des tâches au sein des ménages et des familles, sur les relations entre les générations, sur les souhaits et les attitudes de la population sur les formes de vie familiale et l'organisation de la vie en commun.

**N° de commande**

1488-1300

**Commandes**

Tél. 058 463 60 60

Fax 058 463 60 61

[order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)

**Prix**

10 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-01256-7